



sepnb

Bretagne Vivante

Une voix pour la nature

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



SOMMAIRE

- 4 Carte des sites et élus de Bretagne Vivante
- 6 Temps forts de 2024
- 8 Notre association
 - 9 Présentation de l'association
 - 10 Du côté de nos salariés
 - 11 Du côté de nos bénévoles
 - 12 Du côté de nos mécènes
- 14 Nos actions en 2024
 - 16 Nos axes stratégiques
 - 18 Sur nos réserves naturelles
 - 20 En Bretagne historique
 - 24 Dans les Côtes-d'Armor
 - 26 Dans le Finistère
 - 30 En Ille-et-Vilaine
 - 32 Dans le Morbihan
 - 34 En Loire-Atlantique
- 36 Nos soutiens
- 38 Nos finances

MENTIONS LÉGALES

Rapport d'activité approuvé par **Alexis JARAUD**, Président de Bretagne Vivante, **Olivier BABUT**, Secrétaire général et **Philippe CLECH**, Directeur.

Mise en page et conception graphique par **Lise VALLIENNE**, Chargée de communication et de partenariats.

Nous remercions l'ensemble des rédacteurs ayant contribué à ce rapport.

Nous remercions également l'ensemble des photographes de Bretagne Vivante pour les prises de vue qui illustrent ce rapport.

Photo de couverture : Rougegorge familial

Crédit photo : Bretagne Vivante



Alexis JARAUD

Président de Bretagne Vivante

Le moment invite à évaluer les actions menées, observer les bilans et se projeter vers l'avenir. Il est opportun de se poser la question de la légitimité de nos actions, du bien-fondé de ce que nous réalisons. Qui sommes-nous ?

Bretagne Vivante est avant tout une force pétrie de biodiversité humaine, de personnes qui ont, chevillée au corps, **l'impérieuse passion de défendre le vivant**, par le sérieux dans les missions et la ferveur du militantisme.

Cette année encore, retenons une arrivée significative de nouveaux adhérents et l'engagement toujours plus soutenu de l'association dans nos réserves et pour tous les espaces naturels.

Si bien souvent, c'est par passion individuelle que tous, bénévoles et salariés, nous nous engageons, donnons de notre temps et partageons nos compétences, c'est bien **collectivement, au service de la protection de la nature**, que nous agissons, pour faire connaître et transmettre cet inestimable capital aux générations actuelles et futures.

Or ce dernier est **menacé, malmené, foulé aux pieds** ! Outre la dégradation massive des milieux, de toutes parts fusent aussi les reculs quant aux règles de préservation, les attaques, y compris législatives, contre la condamnation des écocides, les contre-vérités au sujet de l'évidente urgence climatique, les actes agressifs de dénigrement de nos actions.

Les récentes reculades sur la conservation des milieux et des espèces, les facilités accordées aux actions néfastes à la biodiversité ou les renoncements à moins d'artificialisation sont autant de coups portés à une nature déjà en danger critique.

Il y en a **assez** d'écouter le discours misérable de certains décideurs, qui semblent incapables de percevoir la mesure et la priorité des enjeux, en opposant entre eux les acteurs du vivant !

Cela suffit de subir l'inaction de quelques acteurs institutionnels qui privilégient une posture frileuse à la petite semaine, au lieu d'être engagés pour ce bien commun fondamental !

Il est **insupportable** de voir des fossoyeurs quotidiens du vivant continuer leur triste besogne sous des prétextes obsolètes, sans chercher à évoluer.

Face à ces manquements et forte de son socle historique d'association reconnue d'utilité publique, Bretagne Vivante veut plus que jamais redoubler d'efforts dans **son action engagée, fondée sur la concertation et le partenariat**. Elle tire sa légitimité de la qualité de ses travaux à partir du terrain, de son ancrage humain et scientifique dans le socle des territoires, qu'elle protège et connaît depuis plus de soixante ans. Il n'est pas question de vouloir être les seuls à avoir raison, tout au contraire. La réussite passe par le travail avec les partenaires publics et privés qui ont choisi de s'engager pour le vivant. La confrontation des analyses est saine, mais il faut être au moins deux pour cela.

La force de Bretagne Vivante passe par la qualité de son **engagement collectif, constitué de l'addition de richesses individuelles**. Par le débat interne, des évolutions bénéfiques sont en cours, malgré toutes les turbulences et parfois même des actes qui cherchent à saper l'enthousiasme de cet élan généreux.

Un vent favorable doit se lever !

Au nom de cette légitimité, la voix pour la nature que nous portons **doit enfler** !

Le **souffle** de nos alertes face aux risques vitaux encourus doit **croître en vigueur** !

Le **cri** pour un sursaut, un réveil, face aux urgences climatiques et environnementales doit **résonner** haut et fort !

Encore une fois, ce n'est pas pour se faire plaisir dans un entre soi ou pour viser une autosatisfaction béate, mais bien pour être parmi les **gardiens du vivant les plus engagés**, avec celles et ceux qui veulent une Bretagne aux espaces naturels porteurs d'espérance.

Cela passe aussi par la vigilance quant aux actes de délinquance environnementale ou de non respect des règles de protection. Les actions contentieuses menées en sont l'illustration, comme par exemple celle aboutissant, cette année, à stopper et pénaliser des rejets polluants, ainsi que celle sur un volet administratif en défense d'une espèce protégée.

Et puis, il faut lutter contre le **vent mauvais qui souffle sur tout le monde associatif**, plus particulièrement envers les thématiques que nous défendons. Il s'agit là de financements d'actions retirés ou minorés, ou encore de déclarations publiques qui visent à déconsidérer les acteurs du quotidien.

Pourtant, que serait l'efficacité de l'État sans l'engagement des centaines de milliers de membres des associations, qui prennent leur part selon leurs moyens et leur volonté ?

L'absence de lucidité de certains ne doit pas faire baisser les bras !

Nous ne devons pas subir !

Il faut rejeter les arguments défaitistes et la justification de l'inaction par une cause extérieure.

Soyons toujours parmi les premiers à nous dresser !

Continuons à être animés par la volonté enthousiaste de convaincre tous les acteurs de la société qu'il y a un chemin vers une Bretagne toujours plus respectueuse d'elle-même, de ses espaces, de ses eaux fluviales et marines, de son air, une Bretagne vivante !

Il est impératif de penser au legs que nous allons laisser aux générations qui suivent et qui nous diront *"qu'avez-vous fait de vos talents, qu'avez-vous fait pour que nous puissions vivre dans un environnement préservé ?"*

Nous y parviendrons ensemble, bénévoles actifs, salariés, adhérents, qui pour beaucoup ne comptent pas leur temps et leur investissement. Ensemble aussi avec les associations partenaires, notamment au sein de FNEB¹ et en faisant évoluer notre structure, pour stabiliser notre fonctionnement et ainsi dégager des espaces pour mieux porter notre voix militante.

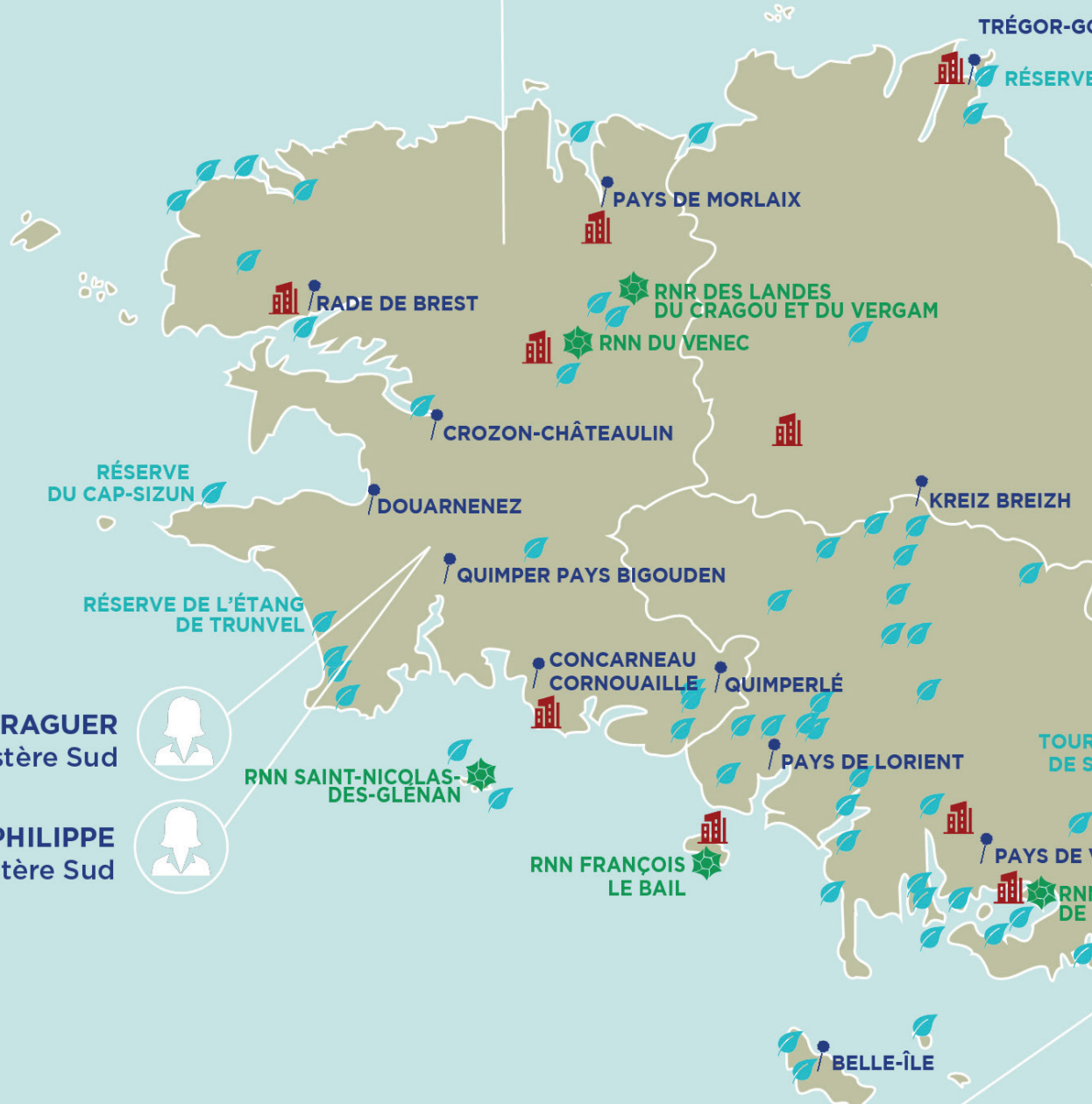
Bretagne Vivante est et demeure robuste dans cet engagement au profit de la nature, pour proposer, pour rassembler dans l'action salubre et se lever contre les agressions qui la menacent. Soyons heureux et fiers d'être dans l'équipage de ce voyage pour le vivant !

¹ France Nature Environnement Bretagne

CARTE DES SITES ET ÉLUS



Jean-Noël BALLOT
Vice-président Finistère Nord



Marie-Andrée GORAGUER
Vice-présidente Finistère Sud



Marie-Hélène PHILIPPE
Vice-présidente Finistère Sud



Patrick PHILIPPE
Vice-président M



Antennes locales et bénévoles



Réserves naturelles nationales et régionales gérées par Bretagne Vivante

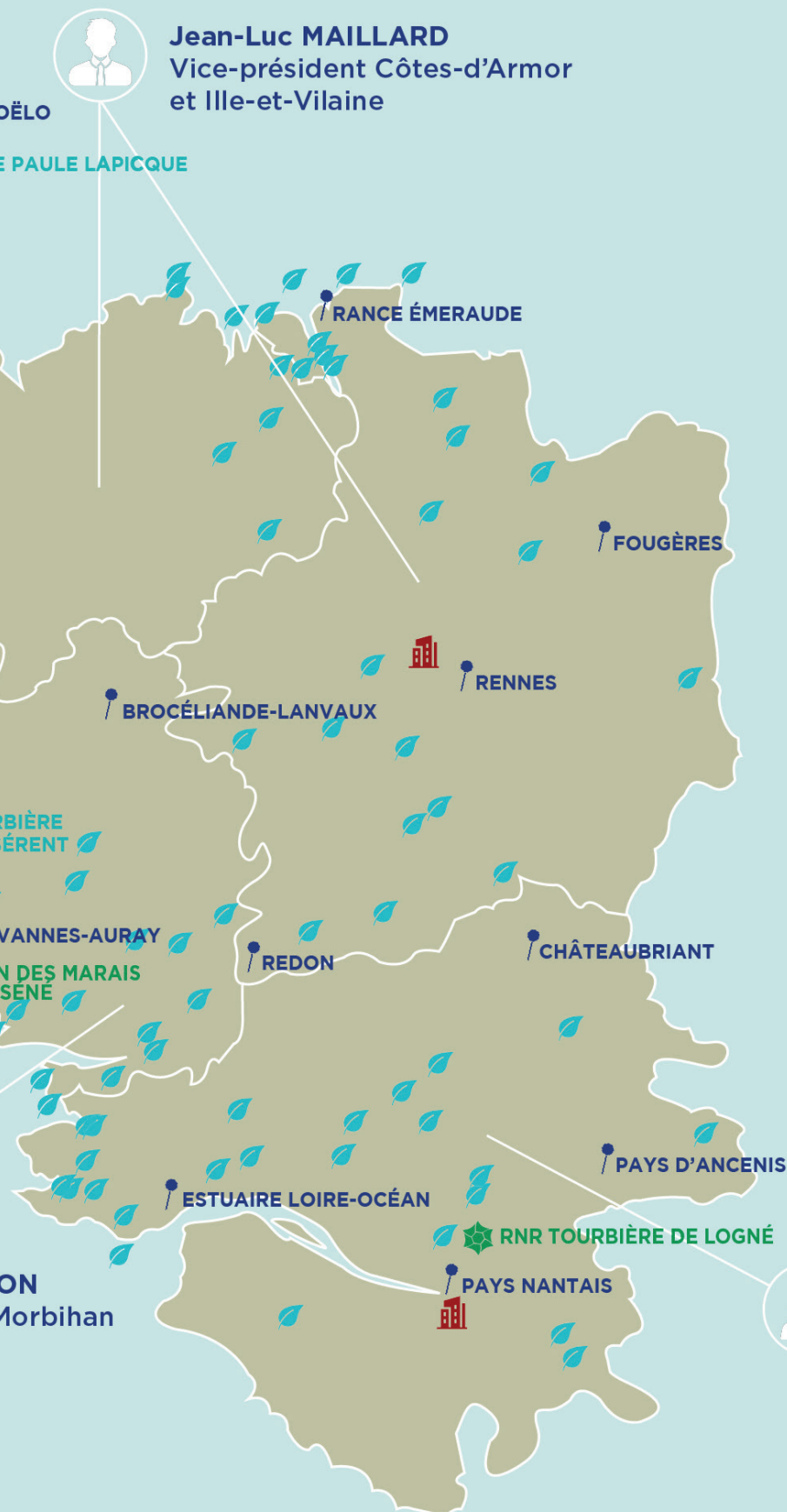


Réserves associatives gérées par Bretagne Vivante



Bureaux salariés

S DE BRETAGNE VIVANTE



LE BUREAU



Alexis JARAUD
Président



Olivier BABUT
Secrétaire général



Laurent GAGER
Trésorier



Bernard ILIOU
Référént réseau des réserves

Et 6 vice-présidents répartis par départements

ADMINISTRATEURS

Irène AUPETIT
Noël BAYER
Sylvie BOUGUET
Jean-Michel BUDET
Martin DIRAISON
Philippe FRIN
Maurice GAILLARD (décédé)
Christian HILY
Denez L'HOSTIS
Marie-Hélène PHILIPPE
Claire TANGUY
Jean-Luc TOULLEC



Gwénola KERVINGANT
Vice-présidente Loire-Atlantique

TEMPS FORTS DE 2024

REGAIN BIODIVERSITÉ



Inscrit dans le plan stratégique de Bretagne Vivante à l'orientation « Agir pour la protection des espèces, la restauration et la renaturation des milieux », le programme régional Regain Biodiversité a poursuivi en 2024 son implantation territoriale. On compte désormais plus de 200 jardins inscrits, cumulant plus de 120 hectares préservant ainsi la biodiversité dite "ordinaire" dans les espaces urbains et périurbains. Cela concerne principalement les jardins des particuliers, mais aussi les jardins collectifs et partagés gérés par des associations. L'activité des groupes locaux Regain, animés par les adhérents des antennes Bretagne Vivante, prend différentes formes : ateliers, sorties de terrain, chantiers d'aménagements de mares, plantation de mini-forêts... L'objectif est d'accompagner les projets personnels, former et informer les membres du réseau pour une approche écosystémique des jardins et une gestion en mode "mini réserve naturelle". Chacune et chacun peut s'impliquer chez soi dans la démarche Regain, en demandant simplement l'inscription de son jardin à regain.biodiversite@bretagne-vivante.org.

50 ANS DE LA RÉSERVE NATIONALE SAINT-NICOLAS



Six conférences ont réuni plus de 300 personnes et 10 conférences de nature ont touché 2 453 personnes. Parmi les 103 reçus et la Fête de la Nature. L'événement a renforcé les liens et mis en avant 50 ans d'engagement.

PLAN NATIONAL D'ACTIONS VIPÈRES

FÉVRIER

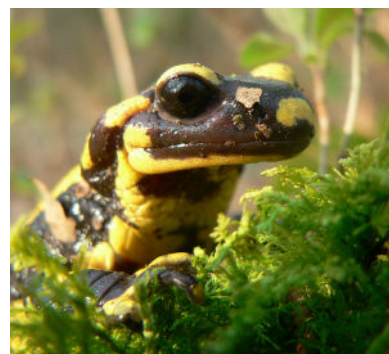


Bretagne Vivante a été conviée le 7 février 2024 à un atelier pour l'élaboration du PNA Vipères. La Bretagne et la Loire-Atlantique étant des zones de présence importante de la vipère péliade pour la France, les équipes de l'Observatoire herpétologique de Bretagne

suivent attentivement la construction de ce PNA, qui pourrait se décliner en région dans les années qui viennent.

NUIT DES DRAGONS

SEPTEMBRE



recenser les salamandres tachetées et d'identifier les facteurs qui influencent leur présence. L'objectif est de proposer des mesures adaptées.

JOURNÉE DES ESTRANOLOGUES

MARS



Le 23 mars 2024, les naturalistes des estrans (ou estranologues) se sont réunis à Lorient pour la troisième édition de cette rencontre annuelle. Une cinquantaine de passionnés se sont réunis pour partager

et croiser les connaissances et savoir-faire sur la détermination de différents groupes d'espèces.

RENCONTRES MAMMIFÈRES BRETONNES

OCTOBRE



autour des études en mammifères et de ren

NATURELLE DES GLÉNAN



En 2024, la Réserve Naturelle de Saint-Nicolas des Glénan a célébré ses 50 ans avec des événements organisés par Bretagne Vivante et ses partenaires (Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, commune de Fouesnant les Glénan). L'objectif était de sensibiliser à la biodiversité, renforcer les collaborations et valoriser la conservation.

300 participants, tandis que les animations. Un concours photo a exposé 18 clichés nature a rassemblé plus de 200 participants. Centre scientifiques, associations et public. Il a t pour la préservation des Glénan.



Une opération de science participative a été lancée par l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement en Bretagne, dans le cadre de l'Observatoire herpétologique de Bretagne, entre septembre et novembre 2024 pour les. Cette connaissance permettra le statut des populations et donc les afin de renforcer leur protection.

BRETAGNE VIVANTE - CEN BRETAGNE À L'ÉTUDE



Pour pérenniser l'existence de Bretagne Vivante et notamment des réserves associatives, son évolution en Conservatoire d'Espaces naturels

(CEN) a fait l'objet d'une étude de faisabilité entre 2022 et 2024. Après avoir envisagé divers scénarii, nos administrateurs ont décidé de proposer la candidature de Bretagne Vivante pour redevenir le CEN qu'elle avait déjà été de 1991 à 2006. Ce projet déterminant pour l'avenir du réseau des réserves gérées par Bretagne Vivante sera proposé au vote de son assemblée générale en 2025.

RENCONTRES D'ORNITHOLOGIE BRETONNE

NOVEMBRE



Le 30 novembre et le 1er décembre 2024, près de 200 passionnés se sont réunis au lycée agricole de Pommerit-Jaudy pour les Rencontres d'Ornithologie Bretonne. Des conférences enrichissantes sur les oiseaux marins, le suivi des habitats et l'impact de l'urbanisation et des sorties nature remarquables, comme

au Sillon de Talbert, Réserve Naturelle Régionale, ont marqué l'événement. Dans une ambiance conviviale, cette édition a renforcé la mobilisation pour la connaissance des oiseaux.

MAMMALOGIQUES

Les 12 et 13 octobre 2024, le Groupe Mammalogique Breton (GMB) et Bretagne Vivante ont réuni les mammalogistes de la région à Morlaix pour deux journées d'échanges cours, de la cohabitation humains- rencontres thématiques.

ique

RENCONTRES DES NATURALISTES ET GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS DES PAYS DE LA LOIRE

NOVEMBRE



Les 14 et 16 novembre 2024 au Landreau, Bretagne Vivante a mis en lumière trois opérations auprès des naturalistes et gestionnaires de la région : l'état des lieux des prairies oligotrophes de Loire-Atlantique, un retour d'expérience sur des actions de protection de la noctuelle du Peucedan (un papillon nocturne menacé d'extinction) et la mise à jour de l'Atlas des orchidées de Loire-Atlantique.

A photograph showing four people in a natural, wooded setting. They are gathered around a large, shallow, light-colored bowl. One person in a green jacket is using a small tool to examine something inside the bowl. Another person in a maroon hoodie is looking closely at the contents. A third person in a black hoodie is holding a small white container. The fourth person, in a grey jacket, is also looking on. The ground is covered with dry grass and small plants. The background consists of bare trees and some evergreens. The scene is reflected in a body of water in the foreground.

NOTRE ASSOCIATION

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Soucieuse de montrer que les synergies entre humains et nature sont vitales et possibles, Bretagne Vivante s'attache à connaître, faire connaître et protéger les richesses, les fonctions et les services de la nature dans toute la Bretagne historique.

Un peu d'histoire

Dès 1953, des naturalistes passionnés par les richesses naturelles de la Bretagne se réunissent pour agir. En 1958, ils fondent la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB) et jouent un rôle précurseur en créant des réserves ornithologiques sur le littoral.

En 1998, la SEPNB change de nom et devient Bretagne Vivante - SEPNB. Son champ d'action s'est étendu à toutes les questions de défense de l'environnement, même si elle agit en priorité dans le domaine de la biodiversité.

Une association reconnue

Association loi de 1901, reconnue d'utilité publique en 1968 et agréée pour la protection de l'environnement, Bretagne Vivante est membre fondateur de structures nationales et régionales telles que France Nature Environnement, Réserves Naturelles de France et le Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne (REEB).

NOS AMBITIONS ET CONVICTIONS

Notre ambition est de contribuer à faire de la Bretagne historique un territoire où les humains basent leur vie, leurs activités et leur avenir sur une nouvelle relation avec la nature, respectueuse et apaisée.

Cela suppose un projet régional ambitieux de protection et de régénération de la biodiversité, des processus et des fonctions écologiques jouées par la nature. Le vivant est notre garantie pour l'avenir.

Cette ambition doit être partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire, en lien avec le réseau associatif breton. Cela passe par la continuité du travail d'acquisition de connaissances, d'études et de gestion des milieux, ainsi que le développement des formations et de l'éducation à la nature pour accompagner l'ensemble des acteurs sur cette trajectoire.

Notre défi pour les années à venir

Nous entraînons et accompagnons les acteurs (citoyens, élus, administrations, entreprises...) sur le chemin de la compréhension, de l'attention et de l'action en faveur de la biodiversité.

Nos valeurs

Partage des espaces, des connaissances, des pratiques.

Respect du vivant.

Responsabilité à l'égard des générations actuelles et futures.

NOS OBJECTIFS

Connaître, comprendre

Par notre expertise et notre participation citoyenne, nous contribuons à la connaissance du patrimoine naturel breton. Qu'elle soit exceptionnelle ou ordinaire, cette biodiversité joue des rôles essentiels, qu'il faut comprendre et valoriser.

Protéger, restaurer

Nous avons développé et animons un réseau régional unique constitué de 135 sites naturels, dont 4 réserves naturelles nationales et 2 réserves naturelles régionales. Ce réseau constitue un formidable laboratoire pour étudier, conserver et restaurer le patrimoine naturel, en lien avec les acteurs locaux.

Partager, éduquer, former

Nous nous appliquons, bénévoles et salariés, à développer une éducation populaire à la nature auprès de tous, à travers de nombreuses animations et une offre variée de formations. Ces actions éducatives ont pour finalité de retisser un lien entre l'humain et la nature qui, aujourd'hui, est de plus en plus distendu.

Militer, défendre, promouvoir

À travers notre action régionale comme au sein des antennes locales, nous menons des actions à tous les niveaux pour veiller à ce que la nature soit prise en compte et enfin considérée comme une richesse et non comme une contrainte.

2024 EN CHIFFRES



4 781
adhérents



76
salariés



400
bénévoles actifs



135
sites protégés

DU CÔTÉ DE NOS SALARIÉS

Bilan social

En 2024, Bretagne Vivante était composée de 76 salariés (68,4 ETP) répartis dans 11 bureaux en Bretagne historique : Brest (siège social), Pluneret, Morlaix, Rennes, Nantes, Séné, Trégunc, Rostronen, monts d'Arrée, Groix et Ploubazlanec.

L'âge moyen chez les hommes est de 45 ans et chez les femmes de 37 ans.

L'effectif de personnel en situation de handicap est de 8 % en 2024.

RÉPARTITION PAR SEXE ET INDEX D'ÉGALITÉ



37
femmes



39
hommes



100/100

obligation légale
à 75/100

ACCUEIL DE STAGIAIRES

En 2024, Bretagne Vivante a accueilli **28 stagiaires**.

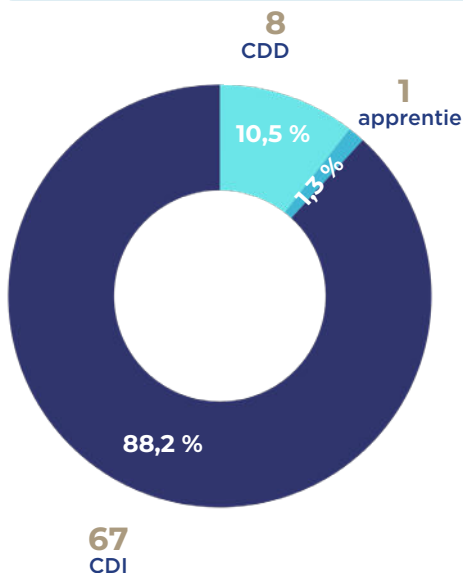
18 dans le Finistère
4 dans le Morbihan
1 en Ille-et-Vilaine
5 en Loire-Atlantique

ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

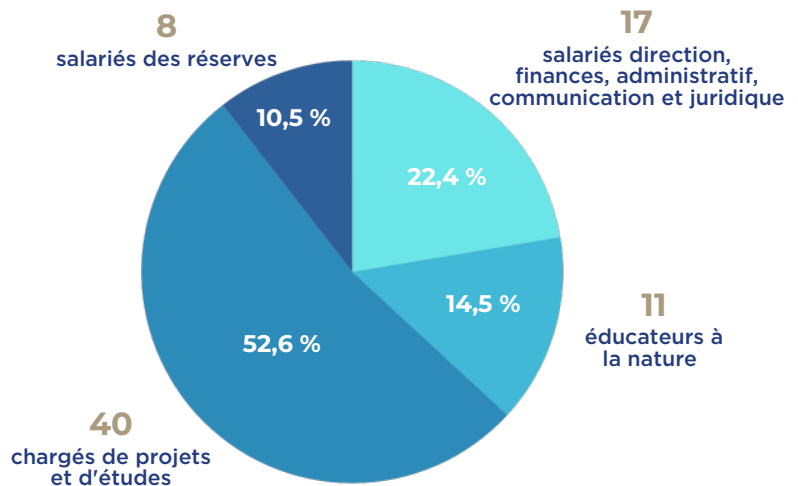
23 volontaires en Service Civique ont été accueillis pour des missions diversifiées : animation, vie associative ou sensibilisation à la protection d'espèces protégées. Ils ont été tutorés par des salariés.

13 gardiens d'espèces protégées
7 pour la vie associative
1 sur la RNN de Séné
1 sur la station de baguage de Trunvel
1 pour le réseau des réserves

RÉPARTITION PAR TYPES DE CONTRATS



RÉPARTITION PAR TYPES DE POSTES



Recrutements et départs

En 2024, l'association a embauché 21 personnes :

6 en CDI
14 en CDD
1 apprentie

En 2024, 15 personnes ont quitté l'association :

8 en CDD
7 en CDI

DU CÔTÉ DE NOS BÉNÉVOLES



4 781
adhérents



400
bénévoles actifs



21
administrateurs élus



10
membres du Bureau



5
départements



20
antennes locales

Le cœur de l'association

Les bénévoles de Bretagne Vivante ont à cœur de donner de leur temps pour notre cause commune et sont vitaux pour le fonctionnement de l'association.

Le travail bénévole a représenté au moins 76 000 heures en 2024. **En terme de valeur financière, nous l'estimons à près de 1,8 millions d'euros.**

Une formidable richesse humaine

Les activités des membres de l'association sont nombreuses et diversifiées : représenter l'association, participer à de multiples consultations, réaliser un inventaire naturaliste ou une animation, participer à un chantier-nature, monter un dossier de protection, etc.

Bretagne Vivante regroupe une diversité de profils, du simple amoureux de la nature à l'expert, en

passant par la personne qui souhaite apprendre, découvrir, s'investir localement, partager ses passions ou encore s'engager pour une cause qui lui est chère. Chacun agit à son niveau, selon ses connaissances, son temps et ses envies.

Les voix pour la nature

Le statut d'organisme d'intérêt général habilite Bretagne Vivante à siéger dans de nombreuses commissions consultatives locales et départementales concernant l'environnement. Les 150 représentants de l'association portent la voix de la nature et de la biodiversité. Ils siègent dans 250 commissions régionales, départementales ou locales, comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou encore les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Au Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER), Irène Aupetit et Alexis Jaraud représentent l'association.

BUREAU ÉLU



Alexis JARAUD
Président



Olivier BABUT
Secrétaire général



Laurent GAGER
Trésorier



Bernard ILIOU
Référént réseau des réserves



Jean-Noël BALLOT
Vice-président
Finistère Nord



Jean-Luc MAILLARD
Vice-président
Côtes-d'Armor et
Ille-et-Vilaine



Marie-Andrée GORAGUER
Vice-présidente
Finistère Sud



Marie-Hélène PHILIPPE
Vice-présidente
Finistère Sud



Patrick PHILIPPON
Vice-président
Morbihan



Gwénola KERVINGANT
Vice-présidente
Loire-Atlantique

ADMINISTRATEURS ÉLUS

Irène AUPETIT • Noël BAYER • Sylvie BOUGUET • Jean-Michel BUDET • Martin DIRAISON • Philippe FRIN
Maurice GAILLARD (décédé) • Christian HILY • Denez L'HOSTIS • Marie-Hélène PHILIPPE • Claire TANGUY • Jean-Luc TOULLEC

DU CÔTÉ DE NOS MÉCÈNES ET PARTENAIRES

Les soutiens apportés en 2024 par nos partenaires privés (entreprises, fondations...) ont revêtu des aspects extrêmement variés, apportant des coups de main significatifs en lien avec les grands axes stratégiques de Bretagne Vivante.

En matière de sensibilisation des publics à la connaissance de la biodiversité, retenons la réalisation de l'exposition dédiée au puffin des Baléares, rendue possible par le renouvellement du mécénat **Phare d'Eckmühl - Chancerelle** (29) ou les ateliers de discussion "hirondelles" pour l'ensemble du personnel du **Groupe Jean Hénaff** lors du Be Good Deiz à Pouldreuzic (29). Chez **Meralliance** (29), la semaine RSE du personnel a vu les gravelots à collier interrompu "s'installer" dans l'entreprise et, sous forme de jeu, l'attribution de places pour nos sorties en mer dans le Mor Braz !

Les interventions gracieuses de **Silvadec** (56), entreprise de menuiserie basée à Arzal, ont permis la rénovation d'observatoires de la faune sur la réserve naturelle nationale de Séné.

La mise en œuvre d'objectifs des plans de gestion sur plusieurs réserves a pu bénéficier de soutiens originaux : celui du **Fonds de Dotation La Poule rousse**, avec l'attribution d'un tracteur flambant neuf pour la réserve naturelle régionale du Cragou et du Vergam (29) et un soutien à l'action du groupe de travail Agriculture et Biodiversité, ainsi que celui de la **Fondation Yves Rocher** via un chantier participatif et le financement de la rédaction du nouveau plan de gestion de la tourbière de Kerfontaine à Sérent (56).

Qui dit plan de gestion dit mise en œuvre et c'est là où le bât blesse le plus souvent... Alors, c'est avec une grande satisfaction que nous voyons l'entreprise **EV Cars** s'engager pour la réserve de Pen en Toul à Larmor-Baden (56). Spécialisée dans l'installation de bornes électriques sur les parkings des hypermarchés Carrefour, elle va nous apporter un nouveau souffle, au bénéfice de ce site majeur pour l'avifaune du golfe du Morbihan.

En lien direct avec l'axe "réservoirs de biodiversité" et en réponse au diagnostic initial réalisé dans le cadre du partenariat, des nichoirs artificiels à hirondelles de fenêtre ont été installés sur les bâtiments industriels de l'usine **Hénaff**, toujours à Pouldreuzic. À quelques kilomètres à vol d'oiseau, la station de baguage de Trunvel a également bénéficié une nouvelle fois du soutien de l'entreprise. N'oublions pas les dons ciblés, tels que celui du Comité d'entreprise **Brest'Aim** (29) en faveur des sites tourbeux des monts d'Arrée, ainsi que celui de l'entreprise lorientaise **Koheron** (56) en faveur de la réserve du Cap Sizun (29).

C'est aussi notre pôle salarié qui s'est trouvé renforcé grâce à l'attribution par **BNP Paribas** (44) d'un mécénat de compétence pour 18 mois. Une excellente nouvelle puisque la personne concernée, Emmanuelle Renault, rejoint le secteur "relations avec les entreprises et recherche de mécènes".

Le rapport d'activité 2023 mettait en lumière le récent partenariat avec la **microbrasserie Barque**, de Malestroit (56). L'année 2024 aura vu les premières retombées "en liquide" du produit-partage, la bière parfumée au Piment royal !

Des perspectives ? Des pistes se sont ouvertes au travers d'échanges et de rencontres. Retenons l'invitation du réseau des laiteries **Laïta** (Groupe Coopérative Even) pour participer à ses réflexions en matière de plan d'actions RSE¹, ainsi que l'accueil du comité exécutif et des salariés de **Produits en Bretagne** en mai dernier à la réserve naturelle de Séné.

Concluons par une riche galerie de photos...

¹ Responsabilité Sociétale des Entreprises

ILS NOUS SOUTIENNENT



BNP PARIBAS





Chantier participatif avec la Fondation Yves Rocher, Tourbière de Sérent (56)



Exposition puffin des Baléares présentée à la Maison-phare de la pointe du Millier (29), réalisée avec le soutien de la marque Phare d'Eckmühl



Tracteur financé par le fonds de dotation La Poule Rousse, au bénéfice des réserves naturelles des monts d'Arrée (29)



La station de baguage de Trunvel (29) soutenue par le Groupe Jean Hénaff



Pose de nichoirs pour hirondelles, usine Hénaff à Pouldreuzic (29)



L'entreprise Silvadec signe son travail à la réserve naturelle de Séné (56)

ENNEMENT EN 2024





NOS ACTION

A close-up photograph of a woman with dark hair tied up, wearing a grey jacket and a pink puffer jacket underneath. She is looking through binoculars. On her jacket, there is a circular blue and white patch with a stylized bird logo and the text 'BRETAGNE VIVANTE' and 'SEPNB'. The background shows the white hull of a boat and a blue sky.

NS EN 2024

NOS AXES STRATÉGIQUES

Le plan stratégique 2021-2026 définit cinq axes prioritaires pour orienter les actions de Bretagne Vivante : Réservoirs de Biodiversité, Agriculture & Biodiversité, Éducation & Formation, Mer & Littoral et Trames & Corridors écologiques.
Focus sur leurs activités en 2024.

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Projet CEN Bretagne

En 2024, la stratégie de Bretagne Vivante en faveur des réservoirs de biodiversité a été adoptée lors de son assemblée générale, le 5 mai 2024 à Saint-Malo. Cette stratégie se veut complémentaire de l'action des autres acteurs de la conservation de la nature en Bretagne. Pour la mettre en œuvre, l'évolution de Bretagne Vivante en Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) a été envisagée. Tout au long de l'année 2024, les partenaires associatifs et institutionnels ont été rencontrés afin de répondre aux interrogations des uns et des autres et d'affiner le projet. Suite à ces échanges, le conseil d'administration du 15 décembre 2024 a décidé de proposer la candidature de Bretagne Vivante à la Fédération des CEN pour devenir CEN Bretagne. Cette candidature devra au préalable être validée par un vote de l'assemblée générale de Bretagne Vivante le 27 avril 2025.

Contrairement aux sites des CEN, reconnus dans les textes de lois relatifs aux aires protégées, nos réserves associatives n'ont aucune reconnaissance légale. Ceci est un handicap pour notre association et pour la protection du patrimoine naturel de toute la Bretagne. C'est d'ailleurs la seule région de France à être encore dépourvue de CEN. Cette évolution, envisagée sans changement de notre gouvernance associative à laquelle administrateurs, adhérents et salariés sont très attachés, permettrait de consolider le réseau des réserves et de répondre aux enjeux actuels de conservation des espaces naturels en Bretagne, Loire-Atlantique comprise.

Contact : yann.jacob@bretagne-vivante.org

Pollinis'actions à Ty'Mout, exploration sur le terrain.
© Photo : G. Priour



AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ

Agriculture et biodiversité, petit retour sur 2024

L'action de Bretagne Vivante sur cet axe a engagé les forces bénévoles et salariées à hauteur d'environ 120 jours. Cette action est portée dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la région Bretagne et bénéficie du soutien financier du Fonds de Dotation La Poule Rousse.

Dans la mouvance de Paysans de Nature, plusieurs antennes ont engagé des relations avec des fermes de leur territoire et sont passées à l'action en réalisant des chantiers : construction d'une haie sèche par Rance-Émeraude sur la Petite ferme d'Émeraude, plantation d'une ripisylve sur la ferme de la Hâtaie par Brocéliande-Lanvaux... Une nouvelle rencontre "Pollinis'actions" a été chaleureusement accueillie par la ferme Ty Mout' à Scignac, en lien avec l'antenne de Morlaix. La dizaine de bénévoles présents se sont exercés sur le terrain à l'outil Pollinis'actions pour ensuite échanger avec les éleveurs sur des propositions d'actions biodiversité sur la ferme en intégrant les conditions de production. D'autres rendez-vous se profilent.

Le groupe de travail est aussi allé sur d'autres terrains incontournables. Il y a eu la construction d'un positionnement de Bretagne Vivante sur l'agrivoltaïsme, l'émission d'avis sur des propositions de mécénat ou encore l'engagement de discussions avec des groupes agroalimentaires dans la perspective de travailler sur la biodiversité avec leurs fermes fournisseuses. Affaires à suivre...

Une première visioconférence a aussi réuni, en début d'été, plusieurs adhérents autour de la question cruciale du foncier avec des contributions de Terre de Liens, de nos représentants en SAFER¹ et de citoyens investis dans du portage foncier. D'autres suivront pour améliorer notre culture associative sur l'agriculture et son contexte.

Et pour élargir, croiser d'autres acteurs et coopérer, Bretagne Vivante poursuit sa participation à la plateforme agroenvironnementale régionale qui vise à produire un plaidoyer commun sur l'agriculture que nous désirons pour la Bretagne.

Tout cela, ainsi que d'autres choses, vont se poursuivre en 2025.

Vous voulez rejoindre le groupe Agriculture et Biodiversité ? Vous êtes les bienvenus.

Contact : luc.guihard@bretagne-vivante.org

¹ Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement rural

ÉDUCATION & FORMATION

Suite à l'obtention de la certification QUALIOPI le 6 décembre 2023 pour les formations civiques et citoyennes destinées aux volontaires en Service Civique, le processus de structuration des formations dispensées par Bretagne Vivante sous certification QUALIOPI se poursuit. En effet, en octobre 2024, un groupe de travail formation a été créé et s'est déjà réuni plusieurs fois.

Les objectifs qui ont été définis sont les suivants :

- La poursuite et le développement de la montée en compétences des salariés sur la formation ;
- La coordination de l'ensemble des actions de formation en lien avec les axes stratégiques ;
- L'intégration des formations existantes dans le processus QUALIOPI ;
- L'élaboration d'actions de formation QUALIOPI ;
- La préparation de l'audit de surveillance QUALIOPI en fin d'année 2025.

En outre, il est important de souligner que grâce à la mobilisation de l'équipe de direction et des équipes d'éducateurs et d'éducatrices à la nature, Bretagne Vivante a obtenu le renouvellement de l'agrément académique auprès du Rectorat de l'académie de Rennes, le 17 décembre 2024. Cet agrément est obligatoire pour intervenir auprès des publics scolaires de l'ensemble du territoire breton.

Au cours de l'année 2024, le travail autour du projet éducatif de l'association a également été relancé, sous l'impulsion de Gwénola Kervingant. Ce groupe, composé de bénévoles et de salariés, notamment les éducateurs et éducatrices de l'association, s'est réuni à plusieurs reprises. Les objectifs sont de faire aboutir ce travail au cours de l'année 2025.

Enfin, une seconde version de SALAMANDRE (atelier qui présente le syndrome de manque de nature) est en préparation. L'objectif est d'en faire un outil qui soit reproductible pour pouvoir être mis à disposition d'autres structures, au-delà de Bretagne Vivante.

MER & LITTORAL

La mer en débat

Ce débat public d'ampleur nationale, organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), a mobilisé le réseau FNE NAMO¹ pour lequel Virginie Antoine contribue. Des événements ont favorisé les échanges autour des enjeux de planification spatiale maritime, de l'avenir de la mer, du littoral, de la biodiversité marine et des questions de gouvernance. Des cartes mettant en lumière les zones Natura 2000 avec les enjeux environnementaux associés et des cahiers d'acteurs, dont deux de Bretagne Vivante (numéros 56 et 65) ont été rédigés, ainsi qu'un manifeste "Vers des Zones de Protection Forte". A la fin du débat public, la concertation continue sur chaque façade en lien avec la révision des Documents Stratégiques de Façades.

Ambassadeurs du littoral

Grâce à un financement de France TV et de France Nature Environnement via l'émission Les Supers Pouvoirs de l'Océan, le projet "Aux Algues citoyens" a débuté par l'encadrement d'un stage de Master 2. Actions, outils et messages de sensibilisation à la protection du littoral ont été recensés, avec le souhait d'interroger nos démarches : comment mieux sensibiliser pour changer les pratiques impactant la nature ? Quels leviers actionner pour favoriser la cohabitation avec le vivant ? Pour répondre à ces questions, une collaboration avec des chercheurs en sciences du comportement a été initiée. En septembre 2024, les chargés d'études et éducateurs à la nature se sont réunis : les résultats de ce stage (merci à Claire-Marie Dufour) et des animations pédagogiques ont été présentés. En 2025, le projet évolue avec ce nouveau nom "Ambassadeurs du littoral", intégrant des formations en sciences du comportement.

Observatoire des changements de l'estran

Depuis 2017, l'Observatoire Breton des Changements sur l'Estran (OBCE) mobilise des bénévoles, surnommés « estranologues », pour suivre l'évolution des espèces intertidales en Bretagne historique. Ce projet participatif, mené en collaboration avec Vivarmor Nature, améliore la connaissance de la biodiversité des estrans dans un contexte de changement climatique et autres pressions anthropiques. En 2024, la faisabilité d'un observatoire régional a été testée, afin de mieux évaluer l'implication des experts (bénévoles et professionnels des laboratoires de recherche de l'Institut Universitaire Européen de la mer et de l'Ifremer).

Grâce au soutien de la DREAL et de la Région Bretagne, les partenariats avec les experts du benthos se consolident au sein de l'Observatoire de la Biodiversité des Estrans Bretons (OBEB).

Contact : virginie.antoine@bretagne-vivante.org

¹ France Nature Environnement Nord Atlantique-Manche Ouest

SUR NOS RÉSERVES NATURELLES

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VENEC

Jardinage conservatoire

En 2023, la Réserve naturelle nationale du Venec était étendue de 48 à 334 hectares. Après un an d'existence, le calme est revenu au Venec et les crispations autour du projet n'ont plus lieu d'exister. Un inventaire des stations de sphaigne de la Pylaie, une mousse rare, protégée et endémique à l'ouest de la Bretagne, à l'est des États-Unis d'Amérique et à la Galice, a été dressé. Ce sont 354 stations qui ont été recensées dans la réserve naturelle et qui font du Venec le troisième site breton, voire du monde ! C'est une sphaigne qui apprécie tout particulièrement les zones tourbeuses dénudées par le passage d'animaux, mais aussi les placettes d'étrépage. Cette technique consiste à décaper la couche de végétation superficielle pour supprimer la compétition entre les différentes espèces et laisser la voie libre à des plantes qui ont besoin d'espace pour s'épanouir, comme les droséras, le lycopode inondé, le jonc squarreux, les rhynchospoires blanc et brun, et, donc, la sphaigne de la Pylaie.

Lycopode inondé - © Photo : E. Holder



RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES LANDES DU CRAGOU ET DU VERGAM

Extension, respiration...

Après l'extension du Venec, c'est au tour de la Réserve naturelle régionale des landes du Cragou et du Vergam, qui devrait passer de 468 à 550 hectares, en classant les 30 hectares que le département du Finistère a acheté depuis 2014, les 40 hectares de la commune de Berrien sur la vallée du Mendy et les 30 hectares du site de Corn ar Harz qui appartiennent à Monts d'Arrée Communauté. Pour des histoires de biens non délimités, certaines parcelles seront déclassées mais resteront protégées du fait de notre statut de co-proprétaire. L'extension et le reclassement du Cragou-Vergam font suite à l'évaluation du plan de gestion 2017-2024 et précède son renouvellement. C'est Valentine Dupont qui a été embauchée pour rédiger tous ces documents grâce au Fonds vert et à une participation de la Région Bretagne. Comme le budget de fonctionnement ne changera guère avec l'extension de près de 100 hectares, deux niveaux d'intervention sont définis : le versant nord du Cragou, où l'ensemble des opérations du plan de gestion pourront se dérouler, ainsi que les autres sites où l'équipe assurera une surveillance, sous-traitera la fauche, mettra en place quelques suivis naturalistes et se tiendra prête à saisir toute opportunité de financement pour étendre son action.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES MARAIS DE SÉNÉ

Les oiseaux dépassent les bornes... de la Réserve naturelle des marais de Séné

D'octobre à mars, plusieurs milliers d'oiseaux d'eau séjournent dans la Réserve naturelle des marais de Séné. C'est un enjeu majeur de cet espace protégé. Depuis 2020, des oiseaux y sont équipés de GPS, en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), pour mieux connaître comment ils utilisent la réserve et les autres habitats du golfe du Morbihan. Le projet porte sur trois espèces de canards (colvert, siffleur et sarcelle d'hiver), trois limicoles (barge à queue noire, barge rousse et courlis cendré) et la spatule blanche (individus équipés aux Pays-Bas). L'analyse des données permet de définir les aires vitales, l'exploitation et la sélection des habitats, ainsi que les facteurs influençant la présence des oiseaux dans les zones protégées.

La Réserve naturelle a principalement une fonction de reposoir pour ces oiseaux qui s'alimentent essentiellement à l'extérieur, parfois à plusieurs kilomètres. Il existe d'importantes différences comportementales selon les individus au sein de chaque espèce. Ces résultats doivent alimenter la réflexion sur les mesures de protection à mettre en œuvre, dont une extension de la Réserve naturelle.

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LOGNÉ

Une nouvelle phase de 12 ans débute pour la RNR de la tourbière de Logné

Le troisième et nouveau plan de gestion est officiellement terminé !

Ce nouvel opus a été élaboré avec la contrainte du contexte climatique et des pressions anthropiques toujours plus croissantes, qui accentuent la fragilité de la tourbière. Il résulte de plusieurs années de travail, initié en 2022 et mené en concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires du site. Ce document stratégique se veut être à l'image des volontés et des capacités locales. Ainsi, ce nouveau plan de gestion repose sur 4 grands axes : consolider la stratégie scientifique à tous les niveaux, expérimenter pour favoriser la résilience des fonctionnalités de la tourbière, renforcer la protection du site et son ancrage dans le territoire et enfin développer et mettre en œuvre une stratégie de gestion adaptative.

Ces axes sont regroupés autour de 3 enjeux et 4 facteurs clés de réussite, qui se déclinent en 30 visions opérationnelles, elles-mêmes traduites en 55 opérations. Ces éléments sont développés dans 4 tomes : Diagnostic de la Réserve - pour tout savoir de la tourbière, depuis toujours ; Stratégie de gestion - pour tout savoir de nos lignes de conduite ; Registre des opérations - pour aller dans le détail par action ; Bibliographie et Annexes.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ÎLE DE GROIX

Journée d'échange à la Maison de la Réserve naturelle

Le 24 octobre, l'équipe de la réserve a organisé une journée auprès de la population de Groix avec une balade naturaliste pour présenter les missions sur la réserve naturelle. En début de soirée, un temps d'échange et de discussion en salle a été proposé pour revenir sur les temps forts de l'année 2024 et remercier les bénévoles pour leur soutien quotidien !

Près de 75 personnes ont participé à cette journée : 25 personnes sur la sortie et une cinquantaine pour l'échange collectif en salle. Cette journée a été l'occasion d'évoquer le projet d'extension et d'écouter les attentes des participants tout en favorisant un temps de discussion pour apporter des clés de réponse aux interrogations sur ce sujet. L'extension continue d'être un processus accepté et compris par les participants.

Sondage du tumulus de la pointe des Chats

Dans un contexte de mise en péril du monument et de dégradations futures liées aux aléas climatiques, comme la tempête Ciarán a pu le montrer en 2023, un sondage du site archéologique de la pointe des Chats a débuté en 2024. L'équipe de la réserve a accompagné cette opération, portée par Philippe Gouézin. Les premiers résultats obtenus confirment bien le type de monument « dolmen en allée couverte » et ont révélé certains détails architecturaux. La poursuite de ces travaux est prévue en 2026 avec une étude complète de l'espace sépulcral.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES GLÉNAN

Réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité sur la RNN des Glénan

La réserve naturelle a entrepris en 2024 un diagnostic de vulnérabilité dans le cadre de la méthodologie Natur'Adapt pour anticiper les impacts climatiques. Cette analyse a mis en évidence les enjeux climatiques, écologiques et humains de la réserve.

Ce diagnostic se décline en quatre étapes clés : immersion et cadrage pour comprendre les spécificités locales, analyse prospective des évolutions climatiques passées et futures, adaptation de la gestion par des stratégies concrètes, et enfin bilan et capitalisation pour intégrer les résultats dans le futur plan de gestion.

Les analyses ont révélé une augmentation des températures, des modifications des précipitations et une élévation du niveau de la mer, menaçant directement les habitats naturels (espaces dunaires) et des espèces vulnérables comme le narcisse des Glénan ou la sterne de Dougall. La fréquentation touristique, en hausse, accentue la pression sur ces écosystèmes déjà fragilisés.

Face à ces constats, un plan d'adaptation incluant la régulation des flux touristiques, la préservation des habitats sensibles et le renforcement des connaissances climatiques locales est préconisé. Il souligne l'importance de mobiliser les acteurs locaux, d'impliquer les élus et acteurs sociaux économiques pour anticiper les changements, et de capitaliser sur les expériences pour améliorer les stratégies de gestion.

En conclusion, cette démarche appelle à une gestion proactive et adaptative pour renforcer la résilience de la Réserve naturelle face aux défis climatiques croissants. Les perspectives incluent une priorisation des actions selon les ressources humaines disponibles, un suivi scientifique renforcé des écosystèmes et des espèces et, enfin, une sensibilisation accrue pour pérenniser les efforts de conservation.

Huitrier pie sur la RNN des Glénan - © Photo : M. Prigent



EN BRETAGNE HISTORIQUE

• NIVEAU RÉGIONAL •

PLAN NATIONAL D' ACTIONS POUR LA MULETTE PERLIÈRE



La réintroduction de la moule perlière en Bretagne sert de modèle national. Depuis 2010, Bretagne Vivante, soutenue par plusieurs partenaires, œuvre pour rétablir ce bivalve filtreur, essentiel à l'écosystème et indicateur de la qualité des eaux, mais menacé par la pollution et l'aménagement des cours d'eau.

Mercredi 12 juin 2024, l'association a accueilli, en partenariat avec Guingamp Paimpol Agglomération et la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh, sur les rives du Loc'h, une délégation nationale dans le cadre du Plan national d'actions (PNA) en faveur de la moule perlière.

Le déclin de la moule perlière est principalement dû aux pollutions industrielles et agricoles, aux barrages qui empêchent la migration des truites nécessaires à sa reproduction et au colmatage excessif des rivières. Une des actions développées pour y remédier est la mise en place d'une station d'élevage *ex situ* créée à Brasparts en 2011. Les jeunes moules y grandissent pour être réintroduites à un âge avancé, garantissant un meilleur taux de survie.



Mulette perlière - © Photo : H. Ronné

Cette méthode, testée avec succès en Bretagne et en Normandie, intéresse désormais d'autres régions comme l'Auvergne, les Vosges et l'Occitanie. Un PNA de dix ans est prévu. Il permettra entre autres d'étendre cette approche à d'autres bassins versants, avec l'espoir de voir ces populations se maintenir et s'agrandir naturellement à l'avenir.

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU PAYSANS DE NATURE EN BRETAGNE : ACTIONS EN 2024



En 2024, le financement du Fonds vert pour le réseau Paysans de Nature (PDN) a été lancé. Le rôle de Bretagne Vivante, comme bénéficiaire et chef de file pour le Fonds vert est de garantir la mise en œuvre du projet et co-piloter la coordination et animation régionale avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne.

Les actions mises en place ont porté en priorité sur la structuration et l'organisation du réseau qui compte actuellement plus de 20 groupes locaux répartis sur toute la Bretagne, animés par les 18 structures du collectif breton Paysans de Nature.

40 fermes sont accompagnées par les structures du collectif avec le soutien du fonds vert 2024 parmi une centaine de fermes adhérentes à Paysans de Nature. La démarche consiste à conduire des "dialogues permanents pour la nature" qui comprennent des visites participatives des fermes et des "commissions progrès pour la biodiversité" avec des voisins paysans, des citoyens et des naturalistes. Le but est d'échanger sur les pratiques agricoles pour identifier des objectifs concrets pour la biodiversité dans chaque ferme : techniques de gestion des prairies, densification et entretien des haies, creusement de mares, organisation de ferme ouverte, mise en relation avec un spécialiste naturaliste, chantiers participatifs, aménagement du bâti et de gîtes à chiroptères....

Un dispositif de financement à destination des fermes a également été mis en place pour réaliser ces travaux, ces actions et l'achat de matériel.

Des collaborations avec les observatoires et programmes régionaux sont également créées comme le futur déploiement de l'Observatoire herpétologique de Bretagne dans le réseau des fermes PDN.

Vous pouvez suivre les actualités du réseau via le site PDN : www.paysansdenature.fr/actualites

ÉTUDE NATIONALE SUR L'ENGRASSEMENT DU PHRAGMITE AQUATIQUE EN MIGRATION POST-NUPTIALE EN FRANCE, DANS LE CADRE DU PNA EN FAVEUR DE L'ESPÈCE

Depuis les années 2000, le suivi de la migration des passereaux paludicoles par baguage s'est intensifié en France, notamment pour le phragmite aquatique. Le réseau des bagueurs du CRBPO joue un rôle central dans la collecte de données sur ses stratégies migratoires. En 2008, le thème ACROLA a été intégré au programme national de recherche sur les oiseaux, soutenant le premier Plan National d'Actions (PNA I, 2010-2014), qui a permis d'identifier les grands sites d'escales et les habitats utilisés par l'espèce.

Le second PNA (2022-2031) approfondit cette connaissance en étudiant les variations stratégiques selon l'âge, les habitats favorisant l'engraissement et l'impact des conditions corporelles sur la migration. Dans ce cadre et grâce à un financement Fonds vert, Julie Noualhier (Université de Poitiers) a mené un stage de février à août 2024 sur les stratégies d'engraissement du phragmite aquatique, sous la direction de chercheurs de BioSphère Environnement (Raphaël Musseau), Bretagne Vivante et du CRBPO¹.

Son étude a révélé une forte hétérogénéité spatio-temporelle de la condition corporelle des oiseaux en halte migratoire et un engraissement croissant du nord au sud de la France, probablement lié à la distribution des ressources alimentaires. Son mémoire fera l'objet d'une publication scientifique.



¹ Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux

Phragmite aquatique - © Photo : Yanna Cambon

COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU HIVERNANTS

Le bilan des comptages des oiseaux d'eau hivernants (Wetlands) repose en 2024 sur la mobilisation exceptionnelle de 393 observateurs et 32 organismes, dont des associations naturalistes, réserves naturelles et collectivités locales. Grâce à leur engagement, en majorité bénévole, un recensement précis des oiseaux d'eau hivernants en Bretagne a été réalisé en janvier 2024.

Au total, 402 983 oiseaux ont été comptés, un chiffre en léger recul par rapport à la moyenne des 10 dernières années. Les anatidés et foulques atteignent un record (133 095 individus), avec la bernache cravant (48 600) comme espèce la plus abondante. En revanche, les limicoles subissent un net déclin (-25 000 individus), notamment dû à une forte diminution du vanneau huppé (environ 20 000 individus). On note également le déclin des canards marins (excepté la macreuse noire).

Deux sites dépassent le seuil des 20 000 individus : la baie du mont Saint-Michel et le golfe du Morbihan, tandis que plusieurs autres atteignent l'importance internationale pour certaines espèces (bernache cravant, avocette élégante).

Parmi les tendances inquiétantes, on note le déclin des canards marins, des grèbes et des plongeurs, ainsi qu'une baisse des échassiers comme l'aigrette garzette et le héron cendré. En revanche, la spatule blanche voit ses effectifs progresser fortement, confirmant un changement de comportement migratoire en Bretagne.

Un immense merci à tous ces passionnés qui rendent cette surveillance possible !

Bernaches cravant - © Photo : Studio Degonne



OBLIGATIONS RÉELLES ENVIRONNEMENTALES - ORE

Bretagne Vivante s'engage dans la signature d'Obligations Réelles Environnementales (ORE), outil juridique permettant de protéger des espaces naturels sur le long terme. Depuis 2018, et grâce à une mobilisation bénévole très importante, l'association a structuré son approche, centralisant les demandes, validant une procédure interne et signant quatre premiers contrats en 2023 et 2024 (Trébédan, Plouguiel, Nostang et Anetz). Aujourd'hui, 24 demandes sont en cours d'étude.

L'ORE s'inscrit dans la stratégie "Réservoirs de biodiversité" de Bretagne Vivante, permettant de sécuriser les engagements fonciers face aux changements de propriétaires ou de municipalités. Cet outil juridique, complémentaire des conventions de gestion existantes, garantit une protection durable des milieux naturels et s'adapte aux spécificités de chaque site.

L'association ambitionne d'accélérer le déploiement des ORE, notamment en étudiant la transformation de conventions de gestion existantes en engagements de long terme. Elle souhaite également renforcer son réseau d'observateurs et accompagner les propriétaires volontaires dans la mise en place d'actions adaptées à la préservation de la biodiversité.

L'ANNÉE JURIDIQUE 2024 - DÉFENDRE LA NATURE



10 nouvelles affaires :

- **5 devant le juge administratif dont 3 référés** : contre des projets d'aménagement qui entraînent l'artificialisation de terres naturelles sur lesquelles vivent de nombreuses espèces protégées, contre les autorisations de tirs de choucas des tours ;
- **4 devant le juge pénal** : décharge de déchets en zone naturelle, pollution de cours d'eau, destructions d'habitats et d'individus d'espèces protégées (amphibiens et reptiles) ;
- **1 devant le juge civil** pour des publicités illégales montrant des voitures roulant dans des espaces naturels.



7 nouveaux dépôts de plainte en matière d'assèchements de tourbières, de destructions de haies classées, de nids d'hirondelles, de nids de sternes et de loutre.



20 décisions obtenues :

- **1 devant le juge civil** en matière de rejets industriels polluants ;
- **13 devant le juge administratif** relatives aux espèces protégées, à la loi Littoral, aux élevages et méthaniseurs industriels ;
- **6 devant le juge pénal** concernant des abattages d'arbres en espace classé, des pollutions.

Focus sur deux affaires remarquables :

• Pour sa première décision rendue en tant que pôle régional spécialisé en matière d'atteintes à l'environnement, **le Tribunal judiciaire de Brest a reconnu la société TIMAC Agro (géant de l'industrie des engrais), responsable de rejets polluants dans l'air et dans l'eau**. Cette décision récompense nos efforts en matière de veille et de surveillance environnementale et devrait inciter les industriels à prendre des mesures efficaces pour réduire leurs émissions polluantes.

• **La Cour administrative d'appel de Nantes a rendu trois décisions relatives aux destructions de choucas des tours**, clôturant ainsi cette longue saga contentieuse. La Cour déclare illégales les autorisations de tirs, au motif qu'il existe des solutions alternatives satisfaisantes documentées de longue date par Bretagne Vivante notamment (réduire l'accès à la nourriture et aux sites de nidification).

Point sur la stratégie juridique :

Le Conseil d'administration a approuvé la stratégie juridique de l'association en décembre. Elle vise à définir les priorités contentieuses au regard de l'intérêt naturaliste du dossier, des forces vives mobilisables localement, des chances de succès et des axes stratégiques de Bretagne Vivante.

Merci au soutien du fonds de dotation la Poule Rousse qui a permis d'engager de nouvelles actions en 2024 !

L'ANNÉE 2024 DU PÔLE COMMUNICATION

Le pôle communication a poursuivi ses missions au quotidien tout en soutenant les départements et les antennes de Bretagne Vivante dans des missions de graphisme et des actions de communication. Notre objectif : valoriser les actions menées par l'association, ses bénévoles et ses salariés et accroître notre notoriété à travers les médias et le digital !

L'année a également été remplie par la préparation de la plaquette sur les espèces animales des estrans rocheux. Mise en vente sur la boutique en ligne de Bretagne Vivante, elle rejoint la collection des plaquettes « Les 50 », qui compte désormais 5 exemplaires. Sur quelles espèces porteront les prochaines éditions... ?

Côté médias, nous poursuivons notre partenariat avec la radio finistérienne Transistoc'h (anciennement Radio Évasion), qui nous permet d'être mis en avant 10 fois par an auprès de ses 400 000 auditeurs. Nous continuons également notre collaboration avec l'agence de relations médias Rond Vert, qui nous permet une présence médiatique en Bretagne. En effet, il est indispensable de porter haut et fort la voix pour la nature !



8
opérations presse



12
newsletters



16 700
abonnés
sur Facebook



4 000
abonnés
sur Instagram



6 200
abonnés
sur LinkedIn

LES DONNÉES NATURALISTES À BRETAGNE VIVANTE

Bretagne Vivante poursuit l'amélioration de la gestion de ses données naturalistes avec GéoNature, un logiciel libre et collaboratif. Depuis 2021, un travail important a été mené pour centraliser les bases de données SERENA, Faune Bretagne et d'autres sources externes, facilitant leur accès et leur exploitation. Les travaux sont en cours pour y intégrer Faune 44, les données de Bretagne Vivante saisies dans les outils du Conservatoire Botanique National de Brest et les données d'autres fichiers externes.



L'outil permet désormais la saisie, la consultation et l'analyse des données par divers utilisateurs : bénévoles, salariés et partenaires. L'accès est strictement encadré selon un système de droits définis en fonction des rôles et responsabilités, conformément au code de déontologie adopté en 2021.

Un effort particulier a été porté sur l'intégration des différentes bases, l'harmonisation des formats et la sécurisation des accès. Des ajustements restent nécessaires pour améliorer la formation des bénévoles, affiner les intégrations et structurer les collaborations avec des associations partenaires comme le Groupe Mammalogique Breton, le Geoca, le Gretia ou VivArmor Nature.

Sauf exception, l'outil GéoNature de Bretagne Vivante a vocation à recevoir la saisie des données protocolées. La saisie des données opportunistes reste plutôt à réaliser sur les outils Faune : www.faune-bretagne.org.

La Bretagne et les Pays de la Loire bénéficient de plateformes régionales des données naturalistes Biodiv'Bretagne et Biodiv'Pays de la Loire, qui centralisent des données environnementales régionales. Bretagne Vivante a établi des partenariats avec les gestionnaires de ces plateformes pour y mettre à disposition certaines données.

Pour mettre en lumière l'utilité de toutes ces données naturalistes, dans le cadre du Plan d'actions territorial de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP) en Bretagne, un travail collaboratif entre l'Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB) et les structures naturalistes porteuses d'Observatoires, dont Bretagne Vivante, a été réalisé. Les espèces à enjeux régionaux de conservation ont été identifiées en Bretagne grâce aux données de la plateforme régionale Biodiv'Bretagne : <https://bretagne-environnement.fr/tableau-de-bord/densite-especes-enjeux-regionaux-bretagne-terrestre>. Le niveau de complétude des inventaires naturalistes a aussi été réalisé : <https://bretagne-environnement.fr/tableau-de-bord/complétude-inventaires-naturalistes-communaux-bretagne>.

Pour plus d'informations : marie.capoulade@bretagne-vivante.org

DANS LES CÔTES D'ARMOR • 22

• NIVEAU DÉPARTEMENTAL •



L'ANNÉE 2024 POUR L'ANTENNE DU TRÉGOR-GOËLO

En quelques années, l'antenne du Trégor-Goëlo a pris ses marques. Unique antenne dans le département des Côtes d'Armor, sa zone d'influence déjà vaste s'est encore élargie avec le suivi des jardins Regain de biodiversité.

Fin 2024, le Trégor-Goëlo, ce sont 210 adhérents et 34 jardins Regain qui sont suivis.



Groupe botanique de l'antenne en sortie sur l'île Aganton
© Photo : Antenne du Trégor-Goëlo

Les groupes naturalistes ont poursuivi leurs activités de sorties et d'ateliers en salle : botanique, estran, ornithologie. Un quatrième groupe s'est créé en se spécialisant sur les lépidoptères, notamment les hétérocères. L'activité nocturne du groupe a été soutenue grâce à un bénévole qui a fabriqué plusieurs pièges lumineux. Le groupe s'est déplacé avec son matériel, notamment à Saint-Agathon dans le cadre d'un ABC, dans les landes de Plougras et à Plougrescant dans une ferme "Paysans de nature". Près de 800 espèces ont pu être identifiées : inventaires et photos sont répertoriés dans une "lépidothèque".

Le groupe botanique a travaillé sur un dépliant de la flore de l'île Grande : 48 espèces y sont illustrées par des photos, décrites et classées par milieux. Validé par le service communication, le document a pu être commercialisé auprès des offices de tourisme locaux, collectivités territoriales et LPO île Grande. La photothèque botanique contient aujourd'hui près de 10 000 photos

pour 1 200 espèces répertoriées dans le Trégor-Goëlo. Le groupe estran-OBCE a cessé ses activités en milieu d'année. L'antenne rend hommage à sa référente qui s'est impliquée durant 8 ans dans cet inventaire exhaustif des algues et des "petites bêtes de l'estran".

Le réseau Regain a organisé ateliers et visites au cours de l'année : atelier greffage, travail de l'osier, visite des jardins du domaine de la Roche-Jagu, création d'un jardin-forêt à la réserve Paule Lapicque...

Les bénévoles de l'antenne se sont impliqués aussi dans la représentation de l'association dans diverses instances costarmoricaines : comité de suivi du loup, comité de pilotage du bois de Lan ar Waremm à Pleumeur-Bodou, comité de pilotage du Sillon de Talbert, Safer 22, Natura 2000...

Les bénévoles de l'antenne ont participé à plusieurs chantiers d'entretien de la réserve Paule Lapicque. Pour la gestion de la réserve, un comité de coordination a été mis en place, chargé de travailler sur des projets d'animation et de valorisation du lieu. Celui-ci est un véritable atout, vitrine de Bretagne Vivante dans le département. En 2024, deux articles ont permis de rendre sa visibilité à la réserve : journal du département 22 et le bulletin d'information de VivArmor Nature.

NOUVEAU PLAN DE GESTION POUR LA RÉSERVE DES GRANDES LANDES DE TRÉBÉDAN

La réserve associative des Grandes Landes est un espace naturel appartenant à la commune de Trébédan. Depuis 2023, elle fait l'objet d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) signée avec Bretagne Vivante. Insérée dans un vaste ensemble paysager à dominante forestière allant de Trélivan à Bobital, elle propose sur une douzaine d'hectares, une diversité de landes, des mares et des zones humides ainsi que des zones boisées.

L'intérêt des habitats terrestres se concentre bien sûr sur les landes humides mais les boulaies tourbeuses, qu'elles soient claires ou denses, proposent aussi différents habitats tout aussi intéressants ; les vasques ou les chablis constituent des zones d'éclosion pour les insectes, les strates muscinales abritent des micromammifères, les arbres morts offrent des refuges pour les oiseaux cavernicoles (grimpereaux, pics, mésanges...) ou les chiroptères (dont la barbastelle d'Europe, le grand murin et le petit rhinolophe). Autant de biotopes qu'il convient de conserver.

Après une évaluation du plan de gestion 2008-2018 réalisée en 2022 avec l'aide de Benoît Dujol, chargé de mission d'études à Rennes, Yannick Meneux, le conservateur bénévole de la réserve, a travaillé pendant l'été 2023 avec Iwein Le Frapper, étudiant en Master 2 à l'Université de Bretagne Occidentale, pour préciser les enjeux et les stratégies de gestion à mettre en oeuvre sur la réserve.

Début 2024, Yannick Meneux a finalisé le troisième plan de gestion avec la production d'une vingtaine de fiches-actions qui constituent un programme de travail ambitieux pour la période 2024-2033.

Ce temps d'analyse prospective a permis de mesurer le chemin parcouru depuis 1999, date de la première convention de gestion entre la commune de Trébédan et Bretagne Vivante. Il a aussi permis de rendre compte du travail réalisé par Jean-Yves Raux, le maître d'œuvre du précédent plan de gestion (un grand merci !), du travail des dizaines de bénévoles de l'antenne Rance-Émeraude qui ont coupé, taillé, creusé, observé, inventorié... pour que restent vivantes les richesses biologiques et esthétiques de ce bout de terre abandonné et oublié au tournant des années 1950.

SUIVI TÉLÉMÉTRIQUE DES ALCIDÉS DU CAP FRÉHEL



Une étude est menée au cap Fréhel, à la fois dans le cadre des mesures de suivi mises en place par Ailes Marines et dans le cadre du programme Migratlane, avec pour objectif d'identifier à la fois les zones d'alimentation des reproducteurs et les éventuelles interactions avec la zone du parc éolien de la baie de Saint-Brieuc.

Les alcidés étant des espèces protégées, un arrêté ministériel a été pris pour autoriser la capture des oiseaux. Les zones de capture sont situées en périphérie de la colonie, où le dérangement est limité à un petit nombre de reproducteurs, et les ornithologues descendent en rappel dans les falaises.

En juin 2024, 16 guillemots et 2 pingouins ont été équipés de GPS miniaturisés, avec au total 10 412 positions enregistrées durant quatre semaines. Leur zone d'alimentation est principalement localisée sur un axe ouest-nord-ouest à est-sud-est, allant jusqu'à environ 25 km vers l'ouest et environ 15 km vers l'est, sur des fonds de 10 à 30 m. Aucun des oiseaux équipés n'est entré dans la zone du parc éolien, un des oiseaux l'a frôlé au sud avant de changer de direction, et un autre oiseau l'a contourné pour l'ouest. De nouvelles captures sont programmées en 2025.

DANS LE FINISTÈRE • 29

• NIVEAU DÉPARTEMENTAL •

FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

À Brest, Bretagne Vivante organise une formation adaptée aux volontaires en service civique.

En 2024, quatre sessions de formation ont été organisées, une à chacune des saisons. 58 volontaires en service civique ont bénéficié de 2 jours de formation (obligatoire), dont 5 exerçaient leur mission au sein de notre association. Le reste du cortège provenait d'horizons divers : culture, insertion, santé, sport et transition...

"Ce que les oiseaux nous disent du monde" et "Développer sa culture de nature" ont été les 2 modules de formation proposés, quasi-intégralement en extérieur. Si l'entrée naturaliste est largement mise en avant, l'accent est également porté sur le partage de connaissances et de pratiques, tout comme sur le respect du vivant. Il s'agit aussi d'un temps de réflexion et de débat sur les enjeux et les préoccupations écologiques contemporaines.



Formation civique et citoyenne - © Photo : D. Nogues

Ce temps de formation est aussi l'occasion de valoriser l'engagement au sein de l'association avec la rencontre d'un bénévole. Mais aussi, et pour satisfaire aux exigences de l'Agence du Service Civique, un temps est consacré à l'identification des droits des volontaires en service civique.

LA GRANDE PARADE MARITIME À BREST

La parade maritime du 18 juillet 2024 a rassemblé plusieurs centaines de voiliers traditionnels inscrits aux fêtes maritimes de Brest et de Douarnenez.

La Région Bretagne, organisatrice de cette édition, a associé Bretagne Vivante pour que la protection de notre patrimoine naturel marin et côtier soit intégrée à cet événement.

Le parcours initial des bateaux a été modifié pour mieux prendre en compte les espèces protégées et des consignes de navigation ont été données pour éviter le dérangement et la mise en danger de ces espèces, ainsi que diminuer le piétinement côtier de milliers de spectateurs.

C'est en particulier la presqu'île de Crozon, dans le secteur de la pointe de Toulinguet au Tas de Pois qui accueille une concentration exceptionnelle d'oiseaux avec le statut d'espèce protégée tel que le guillemot de Troïl, le fulmar boréal, le faucon pèlerin ou l'océanite tempête, que des consignes d'éloignement ont été prises. À l'est du cap de la Chèvre les mouillages de particuliers ont été également interdits pour la protection des zoostères marines.

C'est également dans la baie de Douarnenez que des consignes d'éloignement des puffins des Baléares ont été données aux navigateurs pour ne pas déranger cet oiseau marin le plus menacé d'Europe, particulièrement vulnérable à cette période de l'année.



Fêtes maritimes 2024 à Brest
© Photo : L. Vallienne

MILITER

La condamnation d'un des plus gros éleveurs porcins de la région, pour la pollution de la Penzé par du lisier, est confirmée en appel ! Cette pollution, qui a eu lieu à Taulé en avril 2021, avait suscité une vive indignation locale de par son ampleur : la faune et la flore aquatique ont été totalement décimées depuis l'origine du déversement jusqu'à l'estuaire du fleuve en baie de Morlaix. La Cour d'appel de Rennes a confirmé la décision du juge brestois de priver l'exploitant des aides reçues au titre de la PAC pendant un an. Cette décision, qui est une première en France, est exemplaire dans la répression de la délinquance environnementale.

Autre dossier, Bretagne Vivante défend la trame verte et bleue de l'Odet en s'opposant à un projet de lotissement à Quimper, dans le quartier Kerlagatu. Ce projet entraînerait l'artificialisation de plus de 5 hectares d'une zone riche en biodiversité. En plus d'être inadapté aux besoins réels en logements de la population quimpéroise, il aurait des impacts très négatifs sur l'environnement : destruction d'habitats et d'individus appartenant à plus d'une vingtaine d'espèces protégées, dégradation d'un cours d'eau, d'une zone humide et d'un espace boisé classé.

OPÉRATIONS DE DÉRATISATION SUR LA RÉSERVE ASSOCIATIVE DES ÎLOTS DE LA BAIE DE MORLAIX

Îlots de la baie de Morlaix
© Photo : G. Hauwen

L'opération de restauration des conditions d'accueil pour les oiseaux marins nicheurs de la réserve ornithologique associative de la baie de Morlaix s'est déroulée entre septembre et mi-octobre 2024, sur une durée de six semaines. Faisant suite à une recolonisation des îlots par les rongeurs, elle a visé l'éradication des rats surmulots sur 15 îlots de la baie de Morlaix, avec le déploiement de 180 postes d'appâtage et un suivi assuré par 22 caméras infrarouges.

Portée par Bretagne Vivante et financée grâce aux subventions Fonds verts de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'opération a été menée par trois agents d'HELP Sarl. Ils ont été soutenus par les salariés et bénévoles de la réserve qui ont assuré la logistique bateau et la surveillance.

Afin de prévenir toute réinfestation, un dispositif de biosécurité comprenant 108 postes est désormais mis en place par l'équipe de gestion.

Bien que l'opération ait permis d'éliminer le rat surmulot, l'analyse des 1 000 vidéos enregistrées a également confirmé la présence du vison d'Amérique. Cette découverte rend nécessaire des actions de régulation futures, qui seront définies en concertation avec les partenaires de gestion du site Natura 2000.



COLLABORATION AVEC L'AGGLOMÉRATION DE QUIMPER

Depuis de nombreuses années, l'agglomération Quimper Bretagne Occidentale commande à Bretagne Vivante des actions de découverte de la nature, destinées aux écoles primaires.



Ainsi, en 2023-2024, 16 classes de Quimper et Ergué-Gabéric ont bénéficié du dispositif. Chaque classe participe à 4 demi-journées d'animation, qui peuvent être, selon les thèmes, soit étalées sur l'année, soit regroupées sur un trimestre. Les thèmes choisis par les enseignants cette année sont : la forêt, les milieux naturels, le monde des oiseaux sauvages de ma rue, l'arbre en ville, et la haie bocagère. Nous avons la chance à Quimper de pouvoir profiter de nombreux espaces naturels de qualité, présentant des milieux naturels variés (rivière, estuaire, vasière, tourbière, forêt, vallon bocager).

Dans le cadre de la végétalisation des cours d'école, le service enfance de la ville de Quimper nous a demandé de proposer à l'école concernée quelques animations nature pour accompagner les travaux. Les enfants de l'école Léon Goraguer ont ainsi bénéficié de 3 animations en janvier, sur le temps de l'accueil périscolaire.

Le service "Paysages et biodiversité" de la ville organise chaque mois d'octobre un festival intitulé "Le temps de l'arbre". Dans ce cadre-là, nous avons animé une sortie grand public le long de la rivière Steir sur les origines des espèces d'arbres présentes, une animation familiale de découverte sensorielle de la forêt de Keradenec et une animation sur la vie de l'arbre pour une classe de terminale du Lycée de Cornouaille.



Puffin des Baléares - © Photo : A. Chabrolle

EXPOSITION SUR LE PUFFIN DES BALÉARES

Pendant la saison estivale 2024, Bretagne Vivante a organisé une exposition complétée par une conférence sur le puffin des Baléares, l'oiseau marin le plus menacé d'Europe.

Cet oiseau marin se reproduit exclusivement aux Baléares et longe les eaux côtières du golfe de Gascogne pour atteindre et séjourner, pour une grande partie de sa population, en Bretagne et en Manche ouest. Les oiseaux sont observables durant l'été en baie de Douarnenez.

Sa population déclinant de 14 % par an, il est classé en danger critique d'extinction sur la liste rouge des espèces menacées. En 2021 la France s'est doté d'un Plan National d'Actions en faveur du puffin des Baléares qui vise à réduire les pressions qui pèsent sur l'espèce.

Les ornithologues de Bretagne Vivante effectuent un suivi tous les 10 jours de juin à octobre selon un protocole et des points d'observations définis dans le PNA.

L'exposition qui s'est tenue dans la maison-phare de la Pointe du Millier à Beuzec Cap-Sizun a rencontré un vif succès avec en moyenne 200 visiteurs par jour.

Cette exposition a été financée grâce au mécénat Chancerelle par sa marque Phare d'Eckmühl engagée en faveur de la biodiversité.

ÉTUDE SUR LES MARES DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE

Le Parc Naturel Régional d'Armorique a mandaté Bretagne Vivante pour inventorier et caractériser un réseau de mares et milieux aquatiques proches sur 9 communes, réparties en trois zones : la presqu'île de Crozon, le bassin de Châteaulin et les monts d'Arrée. Cette étude vise à mieux comprendre le fonctionnement de ces milieux et leur rôle dans la continuité écologique.

Sur 150 sites pré-identifiés, 33 ont été retenus en fonction de leur intérêt écologique, de leur accessibilité et de leur répartition géographique. Chaque site a été caractérisé à l'aide de fiches descriptives. Leur surface varie considérablement, influençant leur capacité d'accueil pour la biodiversité. Les prospections naturalistes associées ont porté sur trois groupes taxonomiques : les amphibiens, les odonates et la flore. La presqu'île de Crozon s'est révélée être la zone la plus riche en biodiversité, notamment grâce à la présence de certaines espèces protégées. Si la diversité spécifique tend à être plus élevée sur les sites de grande surface, les sites plus petits jouent un rôle essentiel dans le maintien d'un réseau écologique fonctionnel, en particulier pour les amphibiens.

Cette étude met en lumière l'importance écologique des sites aquatiques et la nécessité de mieux les préserver.

Pour plus d'informations : stephane.wiza@bretagne-vivante.org

EN ILLE-ET-VILAINE • 35

• NIVEAU DÉPARTEMENTAL •



LE DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE VA CRÉER UNE RÉSERVE BIOLOGIQUE INTÉGRALE DE 600 HA

Bretagne Vivante a pris connaissance avec enthousiasme de la décision de l'Assemblée départementale d'Ille-et-Vilaine de demander le classement en Réserve Biologique Intégrale (RBI) de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la forêt de La Corbière, soit près de 600 hectares en "libre évolution".

La biodiversité et la transition écologique voient là un très bel exemple d'une initiative politique qui va faire date !

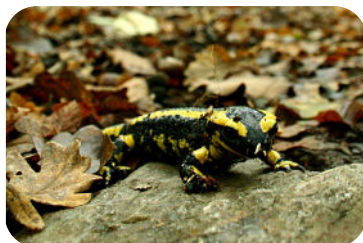
Avec ces 600 ha protégés sur le très long terme, l'Ille-et-Vilaine s'illustre en effet comme la première collectivité territoriale à l'échelle nationale engageant une vaste opération de renaturation effective et innovante sur une telle surface.

Par le choix de la libre évolution dans un secteur concentrant de beaux massifs boisés, La Corbière va devenir un véritable réservoir de biodiversité, pouvant essaimer au gré des nombreux corridors écologiques voisins.

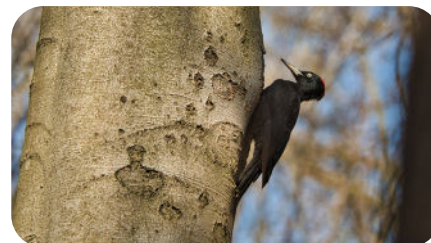
En outre, la rareté des initiatives de libre évolution à grande échelle va faire de cette RBI un véritable laboratoire pour l'observation de la dynamique des milieux naturels et des populations animales ou végétales. Le futur comité de suivi de la RBI peut compter sur la collaboration des salariés et des bénévoles de Bretagne Vivante pour un partenariat scientifique effectif, comme c'est déjà le cas avec la Direction de la Transformation Écologique et le Service du Patrimoine Naturel du Département au travers de notre coopération sur les réserves associatives notamment.



Lichen



Salamandre tachetée



Pic noir

Biodiversité présente dans la forêt de la Corbière - © Photos : RP. Bolan, C. Martin & M. Püschi

LES RENCONTRES BÉNÉVOLES RENNAISES

Pour continuer sur la lancée des permanences hebdomadaires mises en place en 2023, les Rencontres Bénévoles Rennaises ont été créées afin de réamorcer une dynamique de vie associative en proposant un moment d'échange et de partage.

Ces rencontres ont lieu tous les 2 mois (hors période estivale), le mardi soir de 18h30 à 21h, à la Maison de la Consommation et de l'Environnement, à Rennes. Elles sont organisées par le volontaire en service civique "Vie Associative", accompagné par le vice-président du 35 et du 22. La première réunion a eu lieu le 20 mars 2024 avec 45 participants.

Les actualités de l'antenne y sont présentées, ainsi que les moments forts de chaque groupe bénévole. Puis, une présentation sur des sujets variés est faite. Ce sont des thèmes qui peuvent intéresser tout le monde, peu importe leurs connaissances. La réunion se termine par un temps convivial sous forme d'un apéritif partagé qui laisse place à un temps d'échange informel. Chacun ayant amené au préalable une boisson ou de quoi grignoter.

Ces réunions sont l'occasion de réunir les adhérents autour d'un sujet commun, en mélangeant tous les groupes bénévoles.

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE DE MILIEUX AQUATIQUES URBAINS ET PROPOSITIONS DE GESTION EN FAVEUR DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Les milieux aquatiques urbains, tels que les mares et zones humides, constituent des écosystèmes fragiles d'importance écologique. Une étude menée à Rennes en 2024 a combiné inventaires faunistiques et floristiques (flore vasculaire, odonates et amphibiens) avec une caractérisation physiognomique, écologique et paysagère des sites étudiés. Des indicateurs synthétiques, sous forme de diagrammes radars, ont été développés pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion sur ces groupes taxonomiques. Les résultats montrent qu'il n'y a pas de réels enjeux de conservation sur les sites étudiés, mais soulignent la nécessité de préserver ces milieux par des interventions de gestion adaptées. *In fine*, les outils développés lors de ce travail offrent une base pour le suivi et l'optimisation des futures pratiques de gestion écologique.



Cœur copulateur d'aeschna mixte, observé dans les mares
© Photo : M. Simonneau

UN JEU SUR LES OISEAUX NICHEURS DE RENNES



Jeu sur les oiseaux nicheurs de Rennes
© Photo : Bretagne Vivante

Suite au lancement du projet d'atlas des oiseaux nicheurs de Rennes, un jeu vient de voir le jour avec pour objectif de partager au plus grand nombre les dernières connaissances sur les oiseaux nicheurs de Rennes, tout en s'amusant.

Les règles sont simples. L'objectif des participants est de reconstituer des modules de 5 cartes qui correspondent à une espèce donnée. Ils doivent regrouper le nom de l'espèce, sa photo, un texte la concernant avec des indices, la photo du milieu de nidification, ainsi qu'une carte de répartition et de densité (données de l'atlas, 2021-2024). En tout, 35 espèces sont actuellement présentes dans le jeu.

Cela permet aux non-Rennais de découvrir la ville et son avifaune et aux Rennais de visualiser où vivent exactement ces oiseaux qu'ils voient tous les jours. Très souvent, la répartition ainsi que la densité de certaines espèces surprennent les joueurs.

Le jeu a été mis en place par Matthieu Beaufiles, bénévole de l'antenne et auteur de l'atlas, avec l'aide de Laure Pinel et Raphaëlle Badier, éducatrices à la nature au bureau de Rennes. Le jeu peut être transposé à n'importe quelle commune qui a réalisé un atlas sous forme de mailles.

Troglodyte mignon, un des oiseaux nicheurs de Rennes - © Photo : Bretagne Vivante



DANS LE MORBIHAN • 56

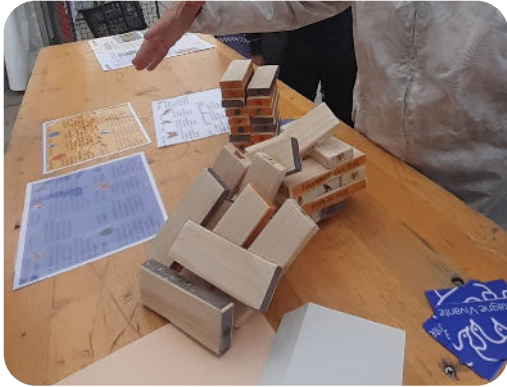
• NIVEAU DÉPARTEMENTAL •



LA TOUR DES JEUX OU LE JEU DES TOURS

Yves Le Bail, animateur salarié, a créé un jeu interactif : la tour de la biodiversité.

Faite de briquettes en bois réparties 3 par 3 et perpendiculairement étage par étage, la tour représente un écosystème terrestre, marin ou côtier. Sur chacune des briquettes il y a un taxon répondant à un des 3 critères suivants : espèce généraliste, espèce sensible au réchauffement climatique, aux impacts anthropiques. Le joueur retourne une carte désignant une espèce à retirer de la tour tout en la maintenant en équilibre, l'objectif étant qu'elle reste debout à son tour de jeu. La notion d'abondance et les liens biologiques entre les espèces sont abordés : par exemple, retirer la gentiane (espèce hôte) oblige à retirer l'azuré ; retirer le 2e lombric oblige à retirer le hérisson !



On explique ainsi les actions de Bretagne Vivante : expertise scientifique avec les observatoires, éducation à la nature, conservation et gestion des milieux et des espèces...

Jeu "La tour de la biodiversité" - © Photo : Bretagne Vivante

BRASSERIE, TOURBIÈRE, PLANTE...

Deux brasseurs locaux rencontrent Jean-Charles Michel, bénévole de l'antenne Brocéliande-Lanvaux lors d'une visite de la tourbière de Kerfontaine à Sérent, vieille de plus de 7 000 ans et réserve associative depuis 42 ans. Tous deux connaissent le *Myrica gale*, aussi appelé myrte des marais ou piment royal, qui a servi à la fabrication de la bière au Moyen-âge et épice avant l'utilisation du poivre. Cette plante, qui a pour vertu de retenir l'azote au sol, est très odorante. Cela est dû à la résine qui recouvre ses feuilles, qui lui vaut également le surnom de "bois-sent-bon".

Naît alors une complicité aboutissant à un partenariat entre la microbrasserie Barque, Bretagne Vivante et la mairie permettant la naissance d'une bière originale, bio, légère (4,5 degrés) produite en quantité limitée (1 600 litres), respectant l'environnement et mettant en valeur le patrimoine végétal de Sérent.

Plante très tannique, *"elle doit être travaillée, récoltée et dosée avec parcimonie"*, indique Jean-Charles Michel, *"car elle est à la fois une espèce protégée et une essence très puissante voire répulsive"*. 200 grammes de plante suffiront à produire 800 litres de bière ! Elle apporte une note épicée avec une touche de muscade, un peu d'amertume et de la fraîcheur. Mariée à une levure scandinave qui amène des touches d'agrumes. La bière "Ovum Myrica" de la brasserie Barque est née.



Dans le cadre du partenariat, la brasserie reverse 10 % des recettes à Bretagne Vivante pour financer des aménagements de découverte de la tourbière.

Cette synergie entre Bretagne Vivante et la microbrasserie. Barque a largement été approuvée par la commune de Sérent !

Rozenn Guégan, maire de Sérent, aux côtés de la microbrasserie Barque et Bretagne Vivante - © Photo : Le Ploërmelais

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



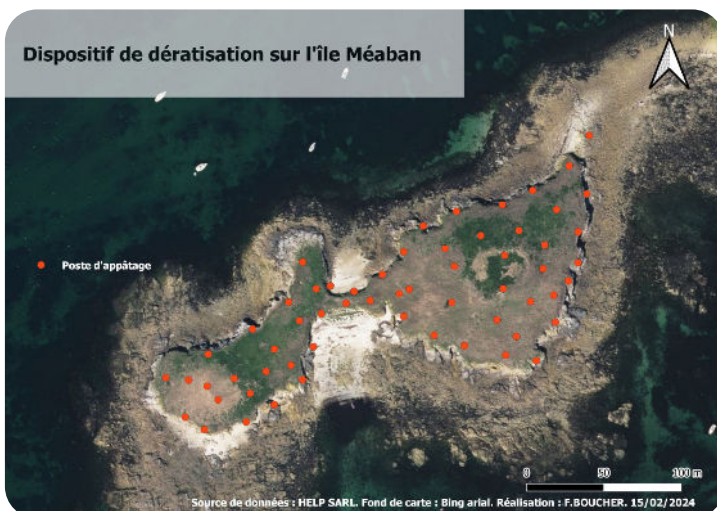
Sterne pierregarin, occasionnellement présente sur les îlots du Morbihan - © Photo : A. Chabrolle

DÉRATISATION SUR LES ÎLOTS DU MORBIHAN

Cinq îlots marins du Morbihan ont été dératés en 2024 : Méaban, îlot privé, 2 îlots à Quiberon affectés au Conservatoire du littoral et 2 îlots en rivièrre d'Étel où se reproduit une importante colonie de sternes. Partie intégrante du réseau des réserves, ces sites fonctionnels pour la reproduction des oiseaux sont gérés par des conventions avec les propriétaires.

Ces actions ont mobilisé plusieurs financements (Agence de l'eau, Fonds vert) et sont menées dans le cadre de la Mesure de Réduction n°10 du parc éolien en mer de Saint-Nazaire. Le rat surmulot, en prédatant les oiseaux marins et côtiers, met en péril la conservation des espèces nichant au sol.

Bretagne Vivante travaille avec la société HELP pour réaliser les actions de biosécurité qui seront pérennes dans le temps. Un contrôle mensuel des postes et des indices de présence est réalisé, permettant de réagir en cas de ré-infestation. Les salariés et bénévoles assurent le transfert sur les sites et le suivi de la biosécurité. Des suivis sur les espèces nicheuses sont prévus afin d'évaluer le bénéfice de ces opérations dans le temps. A ce jour, l'opération est un succès !



Dératisation sur les îlots du Morbihan - © Photo : HELP

EN LOIRE-ATLANTIQUE • 44

• NIVEAU DÉPARTEMENTAL •



OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE À ANETZ

Le 15 mars 2024, Bretagne Vivante a signé une Obligation Réelle Environnementale avec Mme Annick Courgeon et M. Martial Thiebaut afin de préserver leur propriété de 7 ha, la Paonnerie, située en bordure de la Boire Torse et composée d'une mosaïque d'habitats : prairies naturelles, mares, mégaphorbiaie, accompagnés d'un réseau dense de haies bocagères riches en frênes têtards, typiques des bords de Loire.

L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) est un dispositif de protection basé sur une démarche volontaire entre un propriétaire et une personne morale agissant pour la protection de l'environnement. Le contrat (acte notarié) a été signé pour une durée de 99 ans.

Depuis 2022, les bénévoles de l'antenne du Pays d'Ancenis ont réalisé des inventaires floristiques et faunistiques sur ces terrains, mettant en évidence une grande diversité biologique, avec notamment la présence de plusieurs stations d'inule des fleuves (*Inula britannica*), espèce protégée en Pays de la Loire, mais aussi une grande diversité faunistique, dont le criquet pansu et le criquet des roseaux, espèces déterminantes des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.

ATLAS DES ORCHIDÉES

La forte implication du réseau de bénévoles de Bretagne Vivante en collaboration avec le réseau des botanistes du Conservatoire botanique national de Brest a permis la mise à jour de l'atlas des orchidées de Loire-Atlantique, plus de 25 ans après sa première édition datant de 1998. 32 espèces ont été cartographiées dont 6 sont présumées disparues.

Le constat est assez amer avec de nombreuses espèces en recul y compris des orchidées assez communes, leurs habitats étant menacés par les activités humaines : destructions liées à la pression urbaine, modification des pratiques agricoles (avec récemment l'intensification de l'utilisation des terres sous la pression du développement des cultures intermédiaires à vocation énergétique pour rentabiliser les méthaniseurs) et le changement climatique. La préservation de cette richesse floristique passe prioritairement par le maintien et la restauration des prairies naturelles qui subissent un recul important et représentent des milieux d'un grand intérêt, tant pour la flore que pour la faune.

L'atlas des orchidées de Loire-Atlantique est paru dans la revue Penn ar Bed N°253-254, disponible auprès de Bretagne Vivante.



Orchis pyramidal - © Photo : Theotherkev





Tourbière de Ligné - © Photo : Bretagne Vivante

UN ESCAPE GAME POUR SAUVER LA TOURBIÈRE DE LOGNÉ

Êtes-vous prêts à relever le défi ? Plongez dans un univers mystérieux où la nature et les énigmes se rencontrent ! C'est ce que propose le nouvel outil pédagogique immersif, ludique et itinérant de la Réserve naturelle régionale de la tourbière de Ligné : un escape game !

Cet outil, inauguré en septembre 2024 dans l'une des communes partenaires de la réserve (Sucé-sur-Erdre), émane de la volonté des gestionnaires et du territoire de créer un support de sensibilisation à destination du grand public, afin de faire découvrir les richesses remarquables de la tourbière, sans être sur le site.

Un teaser a également été créé afin de valoriser ce jeu. Il est consultable [sur la page YouTube de Bretagne Vivante](#).

La RNR de la tourbière de Ligné est un espace protégé et interdit d'accès, propriété départementale acquise au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

LANCEMENT DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE EN ERDRE ET GESVRES



L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire des milieux et des espèces présentes sur le territoire avec pour objectif la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire et d'établir un plan d'actions pour préserver la biodiversité.

5 communes de la communauté de communes en Erdre et Gesvres (CCEG) : Fay-de-Bretagne, Les Touches, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert et Grandchamp-des-Fontaines se sont engagées volontairement dans la réalisation de cet ABC sur la période 2024 - 2026.

Bretagne Vivante et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Loire-Atlantique se sont associées pour accompagner ce projet passionnant !

Au programme des trois ans :

- Améliorer les connaissances grâce à des inventaires de la biodiversité (faune et flore) sur chaque commune ;
- Sensibiliser et former les publics avec une multitude d'événements nature (challenges photos, visites, ciné-débats, ateliers découvertes ...) ;
- Engager les habitants à découvrir leur biodiversité à travers des actions de sciences participatives.

Le projet est bien lancé et se montre très dynamique localement : déjà plusieurs actions pédagogiques ; des fiches espèces éditées tous les mois ; un formulaire de saisie d'observation de la biodiversité a été créé et massivement utilisé par les habitants ; des actions en faveur de la biodiversité naissent dans les communes (création de haies, aires terrestres éducatives, etc.).

NOS SOUTIENS

NOS ADHÉRENTS ET DONATEURS

En 2024, **4 781 personnes ont soutenu Bretagne Vivante par leur adhésion** (contre 4 526 en 2023), donnant ainsi les moyens à l'association de continuer ses missions.

Cette adhésion permet de recevoir la revue *Bretagne Vivante Magazine* et la newsletter mensuelle de l'association.

Elle permet aussi de recevoir la carte d'adhérent qui donne accès à des tarifs préférentiels pour les visites et les animations de Bretagne Vivante.

ADHÉSIONS PAR TYPES

2 881	Tarif normal - 30€
1 093	Tarif conjoint et enfants - 6€
495	Tarif étudiant ou demandeur d'emploi - 9€
27	Tarif association - 60€
271	Première adhésion offerte
14	Autres types d'adhésions



50%
femmes

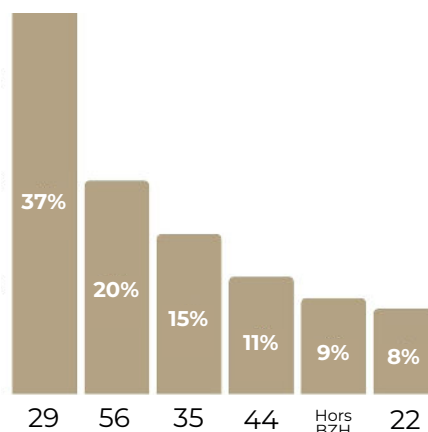


50%
hommes



83,6%
adhésion en ligne

ADHÉSIONS PAR DÉPARTEMENTS



Les adhésions en ligne ou par prélèvements automatiques permettent de réduire l'usage du papier et de gagner du temps en temps administratif. Pensez-y !

En 2024, l'association a perçu **168 056€ de dons individuels**.

Pour information, les dons et adhésions sont déductibles des impôts à hauteur de 66 %.

NOS ADHÉRENTS ASSOCIATIFS

- Agir pour l'Environnement et le patrimoine dans le Haut Léon
- Après Brandérion
- Aspect
- Association de protection du cadre de vie de Bonne Source
- Association Jacopièrre
- Association Paysage pour Plouzané
- Association Vitré Tuvalu
- Eau et rivières de Bretagne
- Ekolokobio
- Ekorrigans
- Groupe Mammalogique Breton
- La forêt verte
- La Renverse
- La Solid'
- Le Graho
- Les jardiniers du Bignon
- L'Hirondelle
- Museum d'Histoire Naturelle
- Pays de Retz environnement
- Saint-Jacut environnement
- Sentiers patrimoine et nature
- Tarz Heol
- Terre d'avenir
- Transparence Chapelle-Neuve 56
- Vivre dans les monts d'Arrée

NOS PARTENAIRES ASSOCIATIFS



NOS PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

Bretagne Vivante travaille avec des partenaires publics et privés. Nous les remercions pour leur soutien et leur confiance.



Et bien d'autres...

NOS ABONNÉS

Pour valoriser ses actions, Bretagne Vivante publie :

- **Bretagne Vivante Magazine**, la revue est envoyée gratuitement à tous les adhérents pour les tenir informés des actions menées par l'association.
- **Penn ar Bed**, la revue naturaliste depuis 1953, a été envoyée à **1 296 abonnés**. 60 lycées finistériens la reçoivent également.
- **Ar Vran**, la revue d'ornithologie bretonne, a été envoyée en version papier à **148 abonnés**. Elle est également expédiée gratuitement par mail à tous les adhérents ayant coché la thématique oiseaux au moment de leur adhésion.

www.bretagne-vivante.org/Nos-revues



NOS FINANCES

POINTS CLÉS

Une exceptionnelle croissance de l'activité économique de l'association caractérise l'année 2024. Les produits d'exploitations passent de 4,2 millions d'euros à 5,4 millions, soit près de 30 % de plus que l'année précédente.

Tous les postes de recettes sont en croissance, notamment les ressources issues de la générosité du public : dons, soutien des fondations, mécénats. Un legs exceptionnel de 330 K€ a été accepté. La moitié de cette somme a été affectée en fonds dédiés et déduite du résultat de 2024.

Les charges augmentent en parallèle, avec les nombreux nouveaux projets, financés majoritairement par les Fonds verts. Ils ont nécessité de recourir à de la sous-traitance de missions spécifiques ou à des versements aux associations embarquées dans les projets où nous sommes chef de file. Ces charges externes augmentent donc fortement, tout comme les charges de personnel. De nouveaux emplois ont été créés.

Une provision pour risques de 71 K€ a été enregistrée suite au recours juridique d'un salarié licencié.

Le résultat global redevient positif en 2024 et est encourageant.

Le montant des investissements s'élève à 272 K€, avec principalement le renouvellement des tracteurs et matériels agricoles des Réserves nationales du Vénéec et des marais de Séné. Les acquisitions d'outils informatiques et de matériels d'observation restent conséquentes.

La réduction de la dette financière se poursuit avec des remboursements d'échéances de 105 K€, dont le remboursement des Prêts garantis par l'état qui vont moins peser à compter de mi 2025. La dette financière restant à rembourser de 134 K€ est minime désormais.

RÉSULTATS

Suite aux mesures de redressement engagées, le résultat net redevient positif de 100 K€ après l'exercice déficitaire de 2023 (-103 K€).

Le résultat d'exploitation est positif de 155 K€ contre -77 K€ en 2023. Les ressources en provenance des donateurs, des fondations ou issues des legs prennent une importance majeure pour équilibrer nos activités, car les projets appuyés par des subventions nécessitent souvent de l'autofinancement. Une vigilance est nécessaire sur les tarifs pour la construction ou pour la poursuite de projets.

Le résultat courant est positif de 175 K€, le résultat financier remonte également à 20 K€.

Le résultat exceptionnel est de -71 K€. Il s'explique par la constatation d'une moins-value sur un bien immobilier issu d'un legs de 2017 qui a enfin pu être cédé.

RESSOURCES

Les produits d'exploitation progressent fortement pour toutes les catégories d'activités.

Prestations - Marchés : les prestations d'expertises et d'inventaires retrouvent leur niveau de 2022.

Les facturations d'animations et d'éducation à l'environnement sont en croissance de 4,5 %, à noter la montée en puissance de la formation professionnelle suite à la certification Qualiopi obtenue par l'association en 2023.

Financements publics : les financements publics accordés pour remplir nos missions sont en forte hausse de 400 K€, soit +18%.

Le dispositif des Fonds verts a un impact majeur et la part des fonds d'état ou de ses établissements publics atteint 61% contre 46% en 2023.

Générosité du public : les autres ressources sont en forte hausse : cotisations et dons, soutien des fondations et le mécénat. Un legs exceptionnel en numéraire a été accepté et est en cours de versement.

C'est une reconnaissance de la place et des missions de Bretagne vivante et qui conforte la crédibilité de l'association.

	2021	2022	2023	2024
COTISATIONS	85 997	85 726	91 367	99 035
DONS	88 196	61 778	97 252	91 534
ABANDONS DE FRAIS BENEVOLES	26 700	37 415	83 205	89 173
MECENATS	55 871	59 220	59 810	77 031
LEGS DONATIONS	41 378	111 152	9 007	328 069
FONDACTIONS ET FONDS DE DOTATION	-	-	66 547	143 359
TOTAUX	298 142 €	355 288 €	407 189 €	828 201 €

Ces soutiens privés deviennent essentiels dans notre modèle économique et conditionnent la poursuite de bon nombre d'actions de protection de l'environnement.

Le don des dépenses de déplacements réalisés par les bénévoles au bénéfice de l'association s'élève à 89 K€.

Ne figurent pas dans ces réalisations économiques les actions bénévoles suivies, qui sont estimées à 1,8 millions d'euros et représentent plus de 75.000 heures.

CHARGES GLOBALES

Les frais de personnel augmentent de 211 K€ soit + 7,7%, les effectifs en équivalent temps plein passent de 65 à 68,5 ETP.

La forte augmentation du nombre de projets, permise par les Fonds verts, impacte les charges externes, qui passent de 1.086 K€ à 1.649 K€, soit + 52%.

La sous-traitance sur projets augmente de 436 K€, cela intègre le portage par BV des programmes inter associatifs comme Paysans de nature pour 150 K€ et les observatoires de la biodiversité (Avifaune, Amphibiens reptiles...) pour 196 K€.

Provisions et reports en fonds dédiés : les provisions pour risques augmentent de 91 K€, du fait d'un litige aux prud'hommes et un recours en appel d'une société condamnée à nous verser en première

COMPTE DE RÉSULTATS 2023

	31/12/24	31/12/23		31/12/24	31/12/23
	Total	Total		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 417 847 €	4 155 380 €	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 71 367 €	- 35 589 €
• Financements publics	2 688 642 €	2 272 520 €	Impôt sur revenus mobiliers	3 648 €	2 267 €
• Adhésions	99 035 €	91 367 €	TOTAL DES PRODUITS	5 558 576 €	4 335 852 €
• Prestations et ventes	1 712 392 €	1 387 375 €	TOTAL DES CHARGES	5 458 387 €	4 438 917 €
• Dons, renonciations, mécénats	736 461 €	240 267 €	EXCÉDENT OU DÉFICIT	100 188 €	- 103 078 €
• Utilisation des fonds dédiés	104 955 €	13 179 €	ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES D'EXPLOITATION	5 262 405 €	4 231 927 €	Bénévolat et mises à disposition	1 809 953 €	1 748 097 €
• Charges de personnel	2 951 295 €	2 701 819 €	Mises à disposition de locaux	53 522 €	50 973 €
• Charges externes	1 655 395 €	1 086 430 €			
• Reports en fonds dédiés	233 372 €	67 000 €			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	155 442 €	- 76 560 €			
2 - RÉSULTAT FINANCIER	19 761 €	11 338 €			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	175 203 €	- 65 221 €			

instance pour pollution de l'air.

La provision pour indemnité de fin de carrière se réduit suite au départ de salariés à forte ancienneté et à une baisse de l'inflation.

Le résultat d'exploitation est réduit de 215 K€ par le report en fonds dédiés de la moitié des legs notamment.

BILANS ET FOND PROPRES - RATIOS FINANCIERS

INVESTISSEMENTS

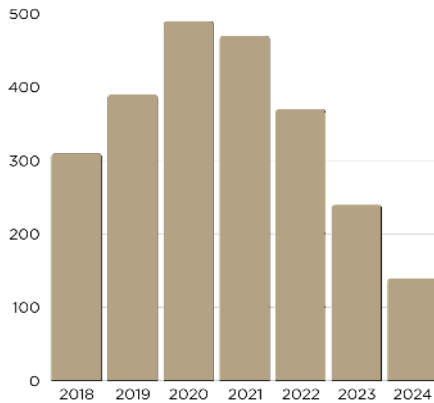
272 K€ d'investissements ont été réalisés :

- Acquisition de 2 tracteurs, de 2 voitures et de 3 vélos VAE pour 174 K€.
- Achats d'équipements d'observation pour 44 K€ et d'informatique pour 31 K€.

DETTES

Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt en 2024, le désendettement s'achève.

Emprunts en euro :



CRÉANCES

En dépit de la forte évolution de l'activité, le poste créance reste stable à 3.078 K€, dont 2.054 K€ sur des financements publics accordés (2.034 K€ en 2023).

Les produits constatés d'avance (PCA) de 1,6 M€ baissent de 4,5%. Ils correspondent aux prestations et travaux restant à réaliser sur ces conventions pluriannuelles.

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE

Ces ratios sont tous en amélioration, les fonds propres progressent et l'endettement est en nette diminution. Cela se traduit par une hausse du fonds de roulement de 186 K€.

L'effet des acomptes au démarrage des projets Fonds verts, les progrès dans les délais de facturation permettent de réduire nettement le Besoin en Fond de Roulement de 712K€ à 536 K€.

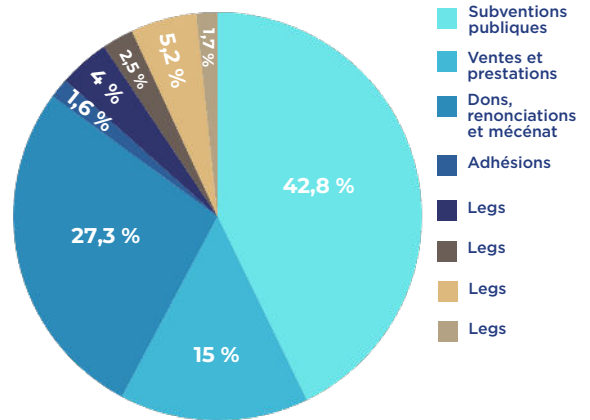
CAPACITÉ FINANCIÈRE

La capacité d'autofinancement de 493 K€ est exceptionnellement élevée. Elle a permis de rembourser les échéances d'emprunt et de financer les investissements non subventionnés. Elle permet une belle amélioration de la trésorerie.

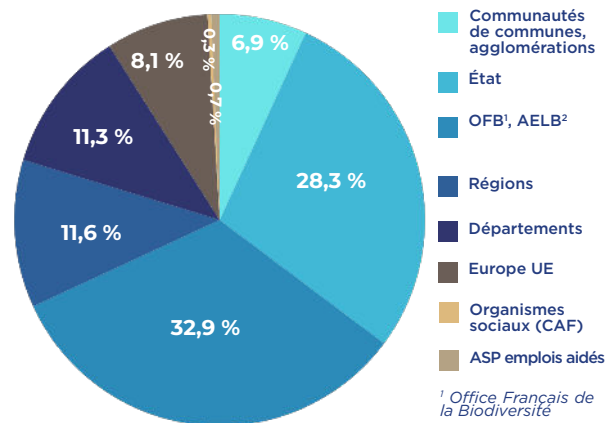
TRÉSORERIE

La courbe de trésorerie est la plus satisfaisante des dix dernières années. Sa situation n'a pas posé d'inquiétude et cette embellie s'explique par le mode de fonctionnement des Fonds vert initiaux, un équilibre économique retrouvé et de meilleurs choix de dossiers.

PRODUITS D'EXPLOITATION



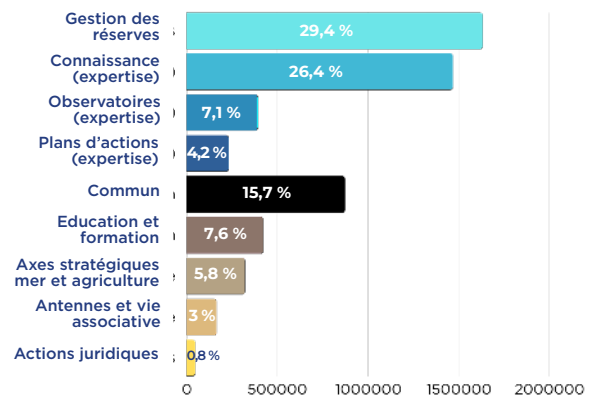
RESSOURCES PUBLIQUES PAR FINANCEUR



¹ Office Français de la Biodiversité

² Agence de l'Eau Loire-Bretagne

RESSOURCES PAR ACTIVITÉS



BILAN 2023

	31/12/24		31/12/23	
	Brut	Amort. et prov.	Net	Net

ACTIF IMMOBILISÉ	5 450 932 €	3 521 811 €	1 929 123 €	1 975 067 €
• Immobilisations incorporelles	251 444 €	241 743 €	9 701 €	18 631 €
• Immobilisations corporelles	4 526 955 €	3 268 864 €	1 258 092 €	1 190 220 €
• Immobilisations financières	636 533 €	11 204 €	625 330 €	612 566 €
• Biens reçus par legs à céder	36 000 €		36 000 €	153 651 €
ACTIF CIRCULANT	3 833 182 €	4 669 €	3 828 513 €	3 551 746 €
Stock et en cours	45 065 €	4 669 €	40 396 €	44 039 €
Créances d'exploitation	3 788 117 €		3 788 117 €	3 507 707 €
• Créances, usagers et comptes rattachés	619 980 €		619 980 €	518 311 €
• Financements publics à recevoir	2 054 028 €		2 054 028 €	2 497 546 €
• Disponibilités et VMP	719 554 €		719 554 €	412 114 €

TOTAL ACTIF	9 284 114 €	3 526 480 €	5 757 636 €	5 526 814 €
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

	31/12/24	31/12/23
	Net	Net

FONDS ASSOCIATIFS	1 565 937 €	1 511 539 €
Dont fonds propres	868 960 €	876 077 €
• Report à nouveau	-27 991 €	75 074 €
• Résultat de l'exercice	100 188 €	-103 065 €
FONDS RÉPORTÉS ET DÉDIÉS	972 371 €	843 955 €
PROVISIONS pour risques et charges	503 316 €	438 448 €
DETTES	2 716 012 €	2 732 873 €
• Emprunts et dettes	135 749 €	240 827 €
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	366 837 €	229 566 €
• Dettes fiscales et sociales	525 784 €	496 906 €
• Pdt constatés d'avance	1 647 749 €	1 725 677 €

TOTAL PASSIF	5 757 636 €	5 526 814 €
---------------------	--------------------	--------------------



Une voix pour la nature

0298490718 - contact@bretagne-vivante.org
www.bretagne-vivante.org

© Bretagne Vivante - SEPNB